



ARCHIVES & PATRIMOINE



PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET ÉDUCATIF 2024-2028



www.auray.fr



TABLE DES MATIÈRES

Introduction	3
Le service Archives et Patrimoine en quelques chiffres.....	4
Un projet scientifique, culturel et éducatif, quels enjeux ?	5
La méthode adoptée	6
Auray : Histoire et patrimoines	8
Synthèse historique	9
Les patrimoines présents sur le territoire.....	11
Partie 1 - État des lieux du service Archives et Patrimoine	18
Rappel historique.....	19
L'effectif	20
Le budget et les moyens	21
Les moyens financiers	21
Les bâtiments.....	22
Les partenariats locaux.....	25
Les missions : une organisation originale entre archives et patrimoines ?	26
Le conseil et la collecte	27
Le classement et le traitement	28
La conservation.....	28
La communication	29
La médiation culturelle	30
Partie 2 - Diagnostic	35
Regards croisés : analyse interne et externe.....	36
Le service Archives et Patrimoine d'après « Auray Côté Culture ».....	36
L'analyse des agents du service.....	40
Le réseau des archives constituées en Morbihan : éléments de comparaison.....	41
L'avis des Archives départementales du Morbihan.....	44
Bonnes pratiques et points d'amélioration.....	45
Vers un équilibre des postes et compétences	45
Consolider la fonction archives	46
L'offre culturelle : une pluralité d'actions à valoriser.....	49
Les bâtiments et les locaux	51
Partie 3 - Axes et orientations pour 2024-2027.....	55
Le projet culturel de la Ville d'Auray	56
Les axes du projet scientifique, culturel et éducatif.....	57
Axe 1 - Vers un service accueillant, reconnu et engagé.....	61
Axe 2 - Connaître et préserver les patrimoines	67
Axe 3 - Valoriser et partager les patrimoines auprès de toutes et tous.....	72

INTRODUCTION

Le service Archives et Patrimoine de la Ville d'Auray est un service d'archives municipales créé à la fin des années 1990 et rattaché au sein de la Direction Cultures et Droits Culturels. Il entend jouer un rôle essentiel dans la conservation, la transmission et la valorisation de l'histoire et de la mémoire locale et de ses habitants.

Dès la fin du 19^e siècle en France, des textes de lois sont publiés pour inciter puis obliger les communes à engager toutes actions nécessaires pour améliorer la conservation des archives municipales, sous le contrôle scientifique et technique de l'État¹. L'inscription des lois sur les archives (1979, 2008, 2016) dans le code du Patrimoine, l'accès aux documents administratifs et la réutilisation des informations publiques (1978), la protection des données personnelles (2018) font de la gestion des archives municipales un domaine réglementé, au service des administrés.

Chaque année, le service collecte de nouveaux documents - quels que soient leurs dates ou leurs supports - et assure leur conservation pour répondre aux enjeux administratifs, juridiques, historiques et culturels de l'administration et des administrés. Chaque habitant peut, selon le principe de libre communicabilité des archives publiques, accéder au patrimoine culturel conservé. Ainsi, le service contribue à nourrir l'intérêt des citoyens pour la généalogie, l'histoire locale et le(s) patrimoine(s), bien ancré dans les pratiques culturelles françaises depuis plus de 40 ans².

À l'heure de la transition numérique dans l'administration et dans les usages des habitants, le service Archives et Patrimoine est au croisement des enjeux administratifs, scientifiques et culturels, marqués tant par la collecte et la conservation des documents et données numériques, que pour leurs accès aux administrés³.

Par sa double compétence en matière d'archives et de valorisation du patrimoine, le service développe une offre culturelle qui se veut accessible à tous les publics, alliant rigueur scientifique et médiations adaptées aux publics.

Dans ce contexte, le projet scientifique, culturel et éducatif (2024-2028) du service Archives et Patrimoine de la Ville d'Auray vise à structurer les missions du service, à renforcer son rôle au sein de la collectivité et à définir une stratégie claire et ambitieuse pour les années à venir. Il s'inscrit dans une démarche de professionnalisation, d'ouverture et de participation aux publics et de contribution active à la politique culturelle municipale. ●●

LE SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE EN QUELQUES

¹ Loi du 5 avril 1884 relative à l'organisation municipale. Arrêté du 31 décembre 1926 portant règlement des Archives communales.

² DIAZ, C. et BOTH, A. « Grands plaisirs et petits privilèges de la généalogie », *La Gazette des archives*, n°239, 2015-3, pp.11-20.

³ Ministère de la Culture, *Référentiel général de gestion des archives (R2GA)*, FranceArchives, 2013, p.3.

CHIFFRES⁴

Bâtiment

- ❖ **1 espace** situé au Centre culturel Athéna.
- ❖ 2 magasins de conservation.
- ❖ **Capacité** de stockage d'environ **1,6 kilomètres linéaires** de rayonnages.

Personnel

- ❖ **3 agents** (2 femmes / 1 homme).
- ❖ Moyenne d'âge : **45 ans**.

Conservation et collecte

- ❖ **1,2 kilomètres linéaires conservés**.
- ❖ **6 siècles** d'histoire alréenne conservée (de **1571** à nos jours).
- ❖ Accroissement annuel de **26 mètres linéaires**.

Conservation et collecte

- ❖ **24 heures d'ouverture** par semaine de la salle de lecture
- ❖ **62 lecteurs uniques⁵** accueillis en salle de lecture
- ❖ **394 documents** délivrés à la consultation en salle de lecture

Relations avec les publics

- ❖ Environ **13 380 personnes touchées** dans le cadre de visites exceptionnelles, d'expositions, d'ateliers pour les adultes ou pour les scolaires, d'ouvertures de monuments⁶.
- ❖ **8 monuments** ont été **ouverts** aux publics à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine

UN PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET ÉDUCATIF, QUELS

⁴ Les données sont datées de 2023.

⁵ 104 lecteurs en 2024.

⁶ 11 291 adultes et 2096 enfants et adolescents. Il convient de préciser que ce chiffre exceptionnel s'explique par l'accueil de l'exposition « 5000 ans av. J.C. en Morbihan : le Néolithique s'explique » entre mai et septembre 2023. Une attention particulière a été menée pour accueillir un nombre important de classes des établissements scolaires d'Auray et d'Auray Quiberon Terre Atlantique.

ENJEUX ?

Le projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE), parfois appelé projet de service ou projet de direction, est un instrument stratégique majeur pour les services d'archives en France, qui fixe une direction claire et cohérente à long terme. Bien que non obligatoire, ce type de projet est fortement encouragé par le Service interministériel des Archives de France (SIAF) et par l'inspection des patrimoines du ministère de la Culture.

Ce document-cadre est un levier nécessaire pour structurer l'action des services d'archives. Outil de gouvernance, il facilite l'évaluation continue des missions et permet d'appréhender les choix stratégiques du service avec clarté. Le PSCE renforce également le sens des actions menées, fédérant les équipes internes autour d'objectifs communs et partagés.

Il assure également une plus grande transparence de l'action publique envers les partenaires et les usagers, dans la lignée des mesures prises à la fin des années 1970 pour améliorer la connaissance des administrés sur leur administration⁷ et favoriser les principes de « démocratie administrative », tels qu'énoncés à la fin du 20^e siècle⁸.

Le PSCE permet également d'améliorer l'anticipation des enjeux, de justifier les choix effectués et de prioriser certaines actions, surtout en période de changement, qu'il s'agisse d'un renouvellement de direction ou de nouvelles orientations politiques. C'est dans ce contexte particulier que s'inscrit la rédaction de ce document pour le service Archives et Patrimoine.

LA MÉTHODE ADOPTÉE

À la suite des élections de 2020, l'équipe municipale issue de la liste « Auray Ville Citoyenne » adresse une lettre d'intention et de cadrage à destination des services de la Direction de l'Action culturelle (DAC), avec pour finalité l'écriture d'un projet culturel pour la ville d'Auray, lui-même décliné par service.

Les orientations culturelles et politiques énoncées dans ce document s'articulent autour de la participation et la co-construction des politiques culturelles, l'animation et la médiation culturelle et les pratiques artistiques en amateur.

L'écriture du projet culturel municipal a été menée selon un principe de co-construction avec les parties prenantes de la vie culturelle alréenne, en

⁷ Nous faisons référence ici aux lois du 6 janvier 1978 « relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés » et à celle du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs.

⁸ THIÉBAUT, N. « La transparence par les archives. À propos de la reconnaissance par le Conseil constitutionnel d'un droit d'accès aux documents d'archives publiques », Petites affiches n° 98 2018, 16 mai, pp. 13-19.

particulier les habitants, agents des services, élus et acteurs et actrices culturelles. La démarche a été encadrée par deux coopératives d'urbanisme culturel - Esopa et Cuesta - et soutenue par la Région Bretagne. Entre 2020 et 2024, le projet s'est construit autour de plusieurs phases, décrites dans le schéma ci-dessous.

La première phase (2020-2022) correspond à une étape de veille professionnelle et d'échanges internes lors de réunions de *brainstorming* entre agents du service, ou d'ateliers pratiques entre agents de la direction. C'est également au cours de cette phase que débute la rédaction du PSCE, en particulier dans sa partie « état des lieux » du service.

Ensuite, les échanges externes et internes menés entre 2022 et 2023 ont été mis à contribution pour réaliser un diagnostic des forces et faiblesses du service Archives et Patrimoine. Au-delà de missions et pratiques existantes, les freins, lacunes et manquements ont été intégrés comme des points d'amélioration des missions du service, de la collecte à la médiation culturelle.

Une dernière phase (fin 2023 - 2024) s'est concentrée sur l'intégration des données de l'état des lieux, des constats du diagnostic et des priorités qui en découlent pour la finalisation du PSCE et sa concrétisation en plans d'actions.

Évaluer le projet de service

Pensé comme un outil public de transparence au service des citoyens, le projet de service devra être réévalué annuellement pour présenter et mesurer les réalisations des actions projetées. Pour ce faire, un tableau récapitulatif des 16 actions envisagées permettra de mesurer avec les agents du service les avancées ou les retards, les opportunités et les difficultés rencontrées et les moyens restant à mettre en œuvre pour permettre leur concrétisation.

Une rencontre annuelle avec les acteurs culturels et associatifs du territoire ainsi qu'une réunion avec les agents de la Direction des Cultures et Droits culturels en 2026 seront également proposées pour partager sur les avancées des projets culturels des services de la ville d'Auray.

Enfin, le projet scientifique, culturel et éducatif 2024-2028 entend contribuer à la préservation et aux actions de valorisation du patrimoine alréen, et permettra, nous l'espérons, de participer pleinement à la politique culturelle de la ville d'Auray. ●●

AURAY : HISTOIRE ET PATRIMOINES

Le service Archives et Patrimoine assurant des missions de médiation culturelle dépassant le seul périmètre des archives, il convient de présenter dans ce chapitre une synthèse historique de la ville et de présenter les patrimoines présents sur le territoire communal.

SYNTHÈSE HISTORIQUE

UNE VILLE MÉDIÉVALE : ORIGINES ET DÉVELOPPEMENT

Auray est mentionnée avec certitude en 1069, dans un document indiquant « castro quod dicitur Alrae existens⁹ », confirmé en 1082 lorsque le duc Hoël rassemble dans le Château d'Auray ses vassaux pour évoquer la fondation du prieuré de Locmaria-Ker¹⁰.

Le prieuré de Saint-Gildas est évoqué pour la première fois en 1189 dans un acte de la duchesse Constance de Bretagne. Auray se dote d'un château en pierres en 1201, bâti par le duc Arthur Ier, fils de Geoffroy et Constance. La configuration urbaine suit le modèle des villes féodales, où le tissu urbain se concentre autour du château fort.

La période de construction est concomitante à la construction d'enceintes fortifiées pour les villes portuaires bretonnes comme Guérande, Concarneau ou Morlaix, soumises aux attaques côtières. Auray suit alors le modèle de la ville castrale, dont le développement urbain s'articule autour du château.

Dans un contexte de rivalité franco-anglaise exacerbée par la Guerre de Cent Ans (1337-1453), Auray devient le théâtre d'une bataille décisive de la guerre de Succession de Bretagne. La « bataille d'Auray », survenue en 1364 hors des murs de la cité, voit la défaite et la mort de Charles de Blois contre Jean IV de Montfort, respectivement soutenus par les royaumes de France et d'Angleterre.

La bataille d'Auray ne marque pas l'aboutissement du conflit entre Français et Bretons, et le château changea deux fois de propriétaires jusqu'en 1487, définitivement conquis par les troupes françaises. Il est laissé à l'abandon par la suite, puisque ses murailles sont jugées incapables de résister aux nouvelles armes de siège.

L'ÉPOQUE MODERNE

Avec le rattachement de la Bretagne à la France, les institutions duciales de la province sont remplacées en 1551 par des sénéchaussées, qui correspondent à des entités territoriales aux compétences judiciaires, administratives et civiles. La sénéchaussée d'Auray, créée en 1564 et appelée jusqu'au 18^e siècle « cour d'Auray et de Quiberon », couvrait 21 paroisses du territoire¹¹. Les officiers rendaient justice à l'étage des halles médiévales, située sur la « Grand'place » (actuelle place de la République).

L'époque moderne est marquée par la disparition de la place forte d'Auray, délabrée après de nombreux assauts et un manque d'entretien. Le roi de France Henri II commande aux officiers de la Chambre des comptes d'en faire l'inventaire et en déterminer le prix : le château est vendu en 1560. Le gouverneur de Belle-Île-en-Mer tenta de racheter les pierres du château démantelé mais celles-ci furent utilisées pour les quais de Saint-Goustan et les habitations voisines. Cette vente des douves et des parcelles du château amena

⁹ Peut être traduit par « dans le château appelé Alrae ».

¹⁰ ROBINO, P. et LEGUAY, J.-P., « Auray et sa châtellenie (XI^e-milieu XVI^e siècle) », dans *Mémoires de la société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, Actes du Congrès*

d'Auray, t.78, 2000, p.6.

¹¹ Archives départementales du Morbihan, *Inventaire de la Sénéchaussée d'Auray*, consulté le 16/07/2024.

d'importantes modifications du foncier à Auray : le couvent des Cordelières s'y installa en 1634¹² ; les rues du Château et du Belvédère voient le jour.

Sous l'Ancien Régime, le quartier de Saint-Goustan et son port connaissent un trafic important, marqués par des échanges avec les ports de la façade atlantique. Le déclin du port débute à partir de la création de la création de Lorient en 1666 et l'arrivée du chemin de fer à Auray à la fin du 19^e siècle.

AURAY AU TEMPS DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET DU PREMIER EMPIRE

Avec la Révolution française, l'Assemblée nationale constituante (1789-1791) adopte des mesures politiques, judiciaires et administratives modifiant l'organisation politique et administrative d'Auray. En 1790, la ville se forme comme municipalité avec des élections tenues les 26 et 27 janvier et devient le chef-lieu du canton d'Auray, initialement composé d'Auray et de ses faubourgs. Dans le cadre de la réforme du système judiciaire, la ville accueille une justice de paix à partir de 1790. Entre les ans IV (1795-1796) et VIII (1799-1800), Auray s'organise en tant que municipalité de canton et obtient la gestion de la municipalité.

Pendant la Révolution française et sous l'Empire, Auray est le théâtre d'affrontements politiques et idéologiques, entre d'une part les Républicains et les Royalistes ou « chouans ». À ce titre, Georges Cadoudal, natif du village de Kerléano (alors en Brec'h), devient le chef des Chouans de l'Ouest en 1795 et fut enfermé deux fois dans la prison royale. Un Mausolée en son honneur et celui de ses compagnons d'armes fut érigé en 1830, sur les ruines d'un monastère.

Le 22 août 1808, un décret impérial supprime la paroisse de Saint-Goustan et l'unit à celle de Saint-Gildas : cette action est révoquée à la suite d'une supplique envoyée par Louis Marie Guillevin, prêtre de Saint-Goustan.

DEPUIS LE 19^E SIÈCLE : AURAY, VILLE MODERNE

Entre 1850 et 1950, l'urbanisation de la Ville d'Auray s'accélère sur la partie nord du territoire, puis au sud-ouest. La création des lignes ferroviaires Auray-Pontivy (1864) et Auray-Quiberon (1882) conforte la place centrale qu'occupe Auray dans les axes ferroviaires de la Bretagne Sud et encourage son développement.

Avec l'arrivée du chemin de fer et l'intensification de l'activité ferroviaire, Auray souhaite agrandir son territoire pour développer des quartiers résidentiels. Auray, qui comptait 149 hectares avant 1865, parvient à étendre son territoire au détriment de Brech – 4 399 hectares en 1861 - et de Pluneret. La gare voit naître un nouveau quartier, autour duquel se développent de nouvelles industries, en particulier pour l'ameublement¹³.

Les conflits mondiaux (1914-1918, 1939- 1945) affectèrent Auray et sa population, marquant le territoire avec la réalisation du Monument aux morts (1921) et par l'occupation de divers édifices par les réfugiés de guerre ou les troupes d'occupation. À partir de la seconde moitié du 20^e siècle, Auray est marquée par le développement urbain et la création de nouveaux quartiers dans les années 1960, la rénovation ou la construction de plusieurs édifices publics (halles, Centre culturel Athéna, écoles et collèges, hôpital, infrastructures sportives) et par de profonde mutation de son économie (déclin de

¹² PAURION, R. « Couvent des cordelières d'Auray (1665-1788), répertoire numérique détaillé », Archives départementales du Morbihan, 2022.

¹³ Ateliers Mettenhoven (1885-1920), Jouannic (1857-2000), Roussel (1906-1926), Le Corre (1906-2023), Jégouzo (1911-1970), Moëlle (fin 19^es. - 1999).

l'industrie du meuble et de la construction navale, apparition des zones commerciales et

industrielles). ●●

LES PATRIMOINES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE

Auray, membre du réseau des Villes d'Art et d'Histoire et Villes historiques de Bretagne jusqu'en 2024, dispose d'un patrimoine remarquable, riche de leur diversité. Ce foisonnement s'illustre à travers le patrimoine bâti, avec 22 édifices et édicules protégés au titre des Monuments historiques, dont 3 comportent au moins une partie classée. Cette diversité s'illustre également avec le patrimoine mobilier, avec 142 objets protégés au titre des Monuments historiques, essentiellement des mobiliers liturgiques.

Le patrimoine institutionnel et civil

À la fin du 18^e siècle, les besoins de l'administration et de la justice encouragent la construction d'un **hôtel de ville** en 1782 et d'une **prison royale** en 1788 par l'architecte Jean Dédaille de Kerroyant. Dans le centre-ville, la situation sanitaire des anciennes halles médiévales, construites en 1459, encouragea les élus à prôner sa démolition en 1905. Cette destruction entraîne la création d'une salle de spectacle, le **Petit Théâtre** en 1907, et la construction de nouvelles halles entre ce bâtiment et l'hôtel de ville.



LA SALLE DES FÊTES, 1908-1928. ARCHIVES MUNICIPALES D'AURAY, 4 FI 215

Auray concentre également des établissements de soins et d'assistance aux plus démunis ou aux déshérités. L'**hôtel-Dieu** est attesté dès 1577 sous le nom d'hôpital Notre-Dame puis d'hôtel-Dieu ou hôpital de la Charité au 17^e siècle.

Le patrimoine religieux

Auray possède un riche patrimoine religieux, illustrant la vitalité spirituelle de la ville à travers les

siècles. La **chapelle du Saint-Esprit**, seul édifice restant de l'ancienne commanderie de l'ordre des Hospitaliers du Saint-Esprit, date des 13^e et 14^e siècles. Le monument a souffert de nombreuses transformations, devenant au fil des siècles un dépôt de grains, un lieu d'enfermement, une caserne militaire et de pompiers et un espace associatif. À proximité de l'ancienne commanderie, la **chapelle Saint-Cado** (dite du Reclus) est construite aux 16^e-17^e siècles : son portail de style flamboyant et Renaissance ainsi que la pente de la nef en font un édifice remarquable inscrit MH en 1937.

L'église **Saint-Gildas** d'Auray est construite entre 1623 et 1663. De style gothique et Renaissance, elle abrite un retable majeur, un gisant du Christ, des vitraux et un orgue du 19^e siècle : un ensemble immobilier et mobilier d'une grande richesse qui ont contribué à son classement au titre des Monuments historiques en 1932. La **chapelle de la Congrégation des Hommes** (1660, inscrite MH en 1925), **le couvent et la chapelle du Père Éternel** (17^e siècle) et la **chapelle Sainte-Hélène** (15^e siècle) complètent le patrimoine religieux du centre-ville. L'ancienne paroisse de Saint-Goustan abrite l'église **Saint-Sauveur**, construite au 15^e siècle et reconstruite en grande partie au 19^e siècle après un incendie ; ainsi que la **chapelle Notre-Dame de Lourdes**, édifiée en 1875 dans un style néo-gothique. Enfin, l'église **Charles de Blois** est construite de 1929 à 1946 et s'implante dans le quartier de la gare.

Parmi le patrimoine religieux mentionné dans des sources primaires et secondaires, de nombreuses chapelles ont été détruites : la **chapelle du Saint-Sépulcre** (accolée à la Chapelle du Saint-Esprit, 12^e siècle, détruite après le 18^e siècle), la **chapelle Notre-Dame-du-Cimetière** (Place Notre-Dame, détruite en 1800), la **chapelle Saint-René** ou **Saint-Regnan** (16^e siècle), la **chapelle des Capucins**¹⁴ (construite en 1627 au sud du Loc'h, détruite en 1921) et les chapelles **Saint-Michel** (rue Brech, abandonnée au 17^e siècle) **Saint-Yves**, **Saint-Julien**, **Saint-Thomas**, probablement détruites entre le 18^e et le 19^e siècles¹⁵.

Le patrimoine militaire

Le développement d'Auray au Moyen-Âge est notamment rendu possible grâce à la présence d'une place forte sur un éperon rocheux dominant la Ria d'Auray. Le **Château d'Auray**, mentionné pour la première fois à la fin du 11^e siècle, est reconstruit en pierres au début du 13^e siècle. Abandonné au 16^e siècle, il sera démantelé sur l'ordre du roi de France Henri II. Seuls subsistent aujourd'hui les contreforts de l'ancien logis et la Tour dite du Talus.

Des travaux de terrassement menés en 2017 au niveau de la rue Cadoudal ont révélé la présence d'un ancien **blockhaus**, d'une **guérite** et d'un **tobrouk**¹⁶, construit dans un endroit stratégique, à l'entrée de la Ville d'Auray et sur la route de Quiberon.

¹⁴ Base Mérimée, Notice n°IA00008616.

¹⁵ ROBINO, P. et LEGUAY J.-P., *op.cit.*, p.21.

¹⁶ Ouvrage militaire disposant d'une mitrailleuse ou d'un canon aérien.

Le patrimoine domestique

À partir du 16^e siècle, la vitalité économique d'Auray et de son quartier portuaire – Saint-Goustan – encouragent le développement du tissu urbain. Des familles nobiliaires construisent des **manoirs et châteaux**, à l'image du Manoir de Kerdrain¹⁷ (16^e siècle), du château ou manoir de Moncan¹⁸ (17^e siècle), le manoir de Kerbois (17^e siècle) ainsi que le manoir de Kerléano, plus contemporain (19^e siècle).

De nombreuses maisons en pan de bois sont présentes sur le territoire de la commune. Anciennement propriétés de riches négociants ou marchands, elles datent de la seconde moitié du 15^e siècle et du 17^e siècle. Un Inventaire participatif mené entre 2023 et 2024 a permis de recenser un corpus de 50 maisons en pan de bois et qu'une vingtaine de maisons ont été détruites entre la fin du 19^e siècle et la seconde moitié du 20^e siècle.

Le développement urbain d'Auray au 20^e siècle fait apparaître de nouveaux styles architecturaux, notamment le style **Art-nouveau** avec la Maison dite Castel Jeannette sise avenue Wilson (1913), le style **Art-déco** comme la maison sise Rue des Tricors (années 1920) ou le style **néo-gothique**, visible dans le lotissement de Kerdrain (1933) ou sur l'avenue du Général de Gaulle.

Le patrimoine maritime

Auray dispose d'un patrimoine maritime remarquable, qui s'explique notamment par son implantation géographique en fond de ria, propice à l'édification d'un château, d'un pont et d'un port au fil des siècles. Sans chercher l'exhaustivité, le patrimoine maritime alréen comprend en particulier des aménagements portuaires destinés à améliorer les échanges commerciaux, humains ou culturels.

Parmi eux, le **Pont de Saint-Goustan** est sûrement l'un des éléments les plus remarquables. Attesté dès 1295, ce pont littoral a connu de nombreuses phases de réfections et de reconstructions entre le 15^e et le 21^e siècle et sa configuration actuelle date du 18^e siècle. Plus tardifs, le **pont de la Terre Rouge** (1865) et le **viaduc de Toul er Goug** (1862) complètent les infrastructures alréennes et améliorent les circulations terrestres, au détriment de l'activité portuaire de Saint-Goustan. Le **Pont de Kerplouz** est inauguré le 27 juin 1990 pour la construction de la RN 165 entre Nantes et Brest.

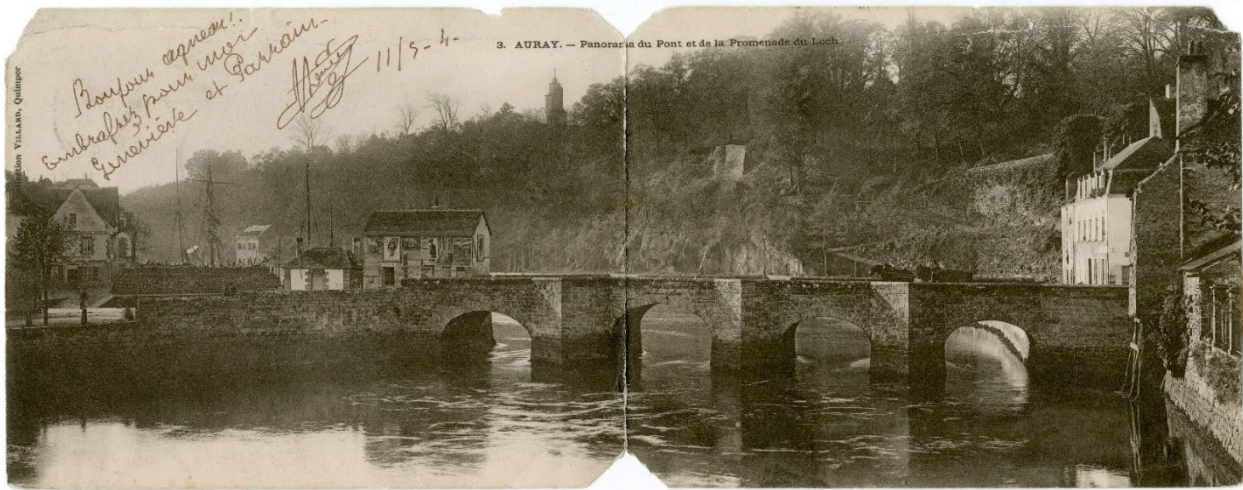
Pour répondre aux désirs des négociants et marchands installés entre Saint-Goustan et le centre-ville d'Auray, la communauté de ville aménage les rivages de la rivière du Loc'h entre la fin du 17^e et le début du 18^e siècle avec l'édification du **quai Franklin** (1680, 1749), le **quai Neuf** (1752-1755) et le **quai Martin** (1815). Ces aménagements sont parfois suivis de constructions édilitaires, telle la **fontaine Chazelles** (1824) ou des lavoirs.

Le port de Saint-Goustan comptait également de nombreux chantiers navals, en particulier avec les chantiers Le Guillou (rive gauche) et Le Doré (rive droite), dont certains éléments architecturaux sont encore visibles aujourd'hui. Dès la fin du 19^e siècle, des cheminots d'Auray installent des carrelots fixes aux abords de la rivière du Loc'h et en particulier près de Saint-Goustan pour la pratique de la pêche au carrelot. Aujourd'hui disparus, leur présence est visible aux abords de Saint-Goustan grâce à des documents d'archives¹⁹.

¹⁷ Base Mérimée, Notice n° IA00008545.

¹⁸ Inventaire général, Dossier n° IA56005538.

¹⁹ Parc naturel régional du Golfe du Morbihan, Connaître le patrimoine maritime bâti, 2024, p.34.



PANORAMA DU PONT DE SAINT-GOUSTAN ET DE LA PROMENADE DU LOC'H, AVANT 1904. COLLECTION PARTICULIÈRE

Le patrimoine funéraire

Composée des paroisses de Saint-Gildas et de Saint-Goustan, Auray possède deux cimetières dont les origines remontent au Moyen-Âge. Le **cimetière de Saint-Gildas**, anciennement situé Place Notre-Dame, est déplacé vers le lieu-dit la Forêt.

Dans le hameau de Kerléano, le **Mausolée de Cadoudal** est un monument funéraire construit entre 1830 et 1852 pour accueillir la sépulture de Georges Cadoudal (1771-1804) et de son compagnon d'armes, Pierre Mercier la Vendée (1774-1801), tous deux chefs chouans. Ce monument funéraire abrite également les descendants de la branche de Joseph de Cadoudal (1784-1852), l'un des frères de Georges Cadoudal.

Au sortir de la Première Guerre mondiale, les lois du 25 octobre 1919 et du 19 juillet 1920 encouragent les communes françaises à élever un monument destiné à commémorer les « héros morts pour la patrie ». Le **monument aux morts** d'Auray est construit en 1925, sur l'emplacement de la Chapelle de la Madeleine, détruite pour laisser place à cet édicule.

Le « petit patrimoine »

Le pays d'Auray est riche en petit patrimoine, représenté par des lavoirs, fontaines, moulins ou pigeonniers. Les croix font partie intégrante du paysage alréen, avec la présence d'au moins 5 éléments. Essentiellement réalisées en granite, les plus anciennes datent du 16^e siècle. Parmi elles, la croix de Saint-Fiacre est inscrite au titre des Monuments historiques par arrêté du 29 mars 1935. Notons également la présence de 6 fontaines, avenue Le Garrec (propriété privée), de la Madeleine (ruelle du Poul Fétan), de l'enfer (propriété privée), rue de la Pie, du Gaillec, Chazelles (quai Martin).

Parmi les 9 lavoirs recensés non détruits, nous trouvons le lavoir de l'Enfer (propriété privée), du Rolland (place du Rolland), de Saint-Cado (rue du Reclus), du Pavé (rue Philippe Vannier), du Drézen (Treulen), de la Madeleine (ruelle du Poul Fétan), de la Citerne (quai Martin) et du Gohlérez (propriété privée). Des documents d'archives mentionnent d'autres lavoirs, situés près des anciens abattoirs municipaux, de Poul er Vran, de la Terre Rouge, près de l'ancien hôpital (Poul er Prat).

Le patrimoine rural

Sous l'Ancien Régime, la ville d'Auray exportait les produits du monde agricole à partir du port de Saint-Goustan, des halles (ou cohue) et des nombreux marchés qui se tenaient en ville. Les documents du cadastre du début du 19^e siècle mentionnent plusieurs corps de fermes situés dans les hameaux de Treulen, Rostevel, Parco Pointer, Parco Glas Kernormand, Kerudo, Kerléano ou du Gohlères. La toponymie bretonne est un bon indicateur de la présence d'un patrimoine rural dans ces hameaux aujourd'hui devenus des quartiers de la ville, à l'image des noms en *trev* (lieu habité et cultivé), *kêr* (exploitation rurale et endroit habité), *park* ou *parco* (champ), *liorz*h (jardin), *prad* (pré), identifiables sur le territoire alréen. Les fermes disparaissent progressivement à partir du début du 20^e siècle et en particulier à partir des années 1960-1970 avec la création de zones commerciales et tertiaires.

Le patrimoine industriel

Mise en service en 1862 par la Compagnie du chemin de fer de Paris à Orléans, la **gare d'Auray** est rapidement devenue le pôle ferroviaire le plus important du Morbihan, devant Lorient et Vannes, du fait de son dépôt et de sa situation au carrefour de plusieurs lignes. Au-delà de sa rotonde, ses locomotives et de son dépôt, l'ancienne « station de la Chartreuse » a permis le développement d'un quartier dynamique dès la fin du 19^e siècle, supplantant l'activité industrielle et commerciale du centre-ville et de Saint-Goustan.

Les **forges de Kerloc**, construites en 1884 en bordure de la rivière du Loc'h près de la route de Locmariaquer et en activité jusqu'en 1924, ont produit des constructions mécaniques et métallurgiques de toutes sortes : forges, menuiserie, ajustages, scieries. Autre exemple d'activité industrielle à proximité de Saint-Goustan, la **scierie mécanique à vapeur Le Doré**, dont certains vestiges sont encore visibles aujourd'hui le long du quai Martin et proche du pont de Kerplouz.

Le patrimoine sportif

Le patrimoine sportif présente un intérêt historique et artistique indéniable, récemment valorisés par la Région Bretagne dans le cadre d'une enquête thématique régionale menée en 2016 et par l'exposition « Jeux de mains, Jeux d'Alréens : le sport dans la ville » réalisée par le service en 2024. On y retrouve des équipements municipaux, comme le **Stade du Loch**, devenu tour à tour vélodrome, parc des sports municipaux et stade dédié aux pratiques du football et du rugby. Le gymnase du **Patronage laïque d'Auray (PLA)** est un exemple rare d'équipement associatif de l'entre-deux-guerres, réputé pour avoir été construit par des cheminots de la gare d'Auray. Plus récent, le **gymnase de la Forêt** construit en 1982 par l'architecte Yves Moignet est un élément représentatif des besoins d'équipements sportifs pour les établissements scolaires.

Le patrimoine mobilier

Auray possède 95 objets inscrits au titre des Monuments historiques, dont la majeure partie est concentrée dans l'**Église Saint-Gildas** (73 IMH) et la **chapelle Sainte-Hélène** (17 IMH). Il s'agit d'objets (ciboires, calices, croix, costumes et chapes, ex-voto, cloches etc.) ou de mobiliers (autels, retables, stalles, dais, orgue). La salle du conseil de l'**Hôtel de Ville** abrite trois tableaux IMH. Le service Archives et Patrimoine conserve également le fonds de l'ancien couvent de la Chartreuse, comprenant 419 documents datant du 17^e siècle jusqu'à 1810.

Le patrimoine naturel

La ville d'Auray fait partie intégrante du **Parc naturel régional (PNR) du Golfe du Morbihan**, classé comme site Natura 2000 depuis le 4 mai 2007. Loin d'inventorier de manière exhaustive le patrimoine naturel de la commune, les éléments ci-dessous sont une synthèse du patrimoine naturel présent sur le territoire communal.

Sur son territoire, la **Petite Forêt** est inscrite depuis 1983 comme Espace Naturel Sensible. Le **Vallon du Reclus**, espace naturel protégé traversé par un ruisseau du même nom, compte des chemins creux et certains éléments bâtis témoignant des activités humaines : le « douet du corbeau » (lavoir), le prieuré de Saint-Cado (16^e siècle) et deux anciennes tanneries du 19^e siècle.

En plus de présenter un intérêt naturel, la **rivière du Loc'h** est un marqueur du paysage alréen dans la mesure où elle contribue à délimiter le périmètre de la ville-haute et le quartier de Saint-Goustan, considéré comme la ville-basse. La partie ouest des rampes boisées du Loc'h sont inscrites dans le PNR du Golfe du Morbihan (18 août 1932), comme le quartier de Saint-Goustan (16 septembre 1963).

Le **parc Cadoudal**, qui abrite le Mausolée homonyme et le manoir de la famille Cadoudal, propriété du département depuis 1989, est récemment devenu propriété de la Ville d'Auray. Avec ses 18 000m², il abrite des essences d'arbres qui font partie des éléments inscrits au titre des Monuments historiques depuis le 8 mars 1982.

Le patrimoine culturel immatériel

Traditionnellement, la Bretagne est subdivisée en pays historiques, qualifiés en breton de *bro* (sing.) et *broioù* (plu.) et dont le nombre et le découpage sont souvent assimilés aux évêchés de Bretagne. La loi du 4 février 1995 d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire (LOADT)²⁰, dite Loi Pasqua, introduit et reconnaît la notion de pays pour qualifier une partie du territoire, en tenant compte des solidarités et des spécificités territoriales. La ville d'Auray fait donc partie du **Pays Vannetais**²¹.

Il existe en Bretagne de nombreuses formes de patrimoine vivant recensées et reconnues dans l'Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel (PCI) depuis 2008 : pratiques sociales et festives, traditions et expressions orales, arts du spectacle, pratiques physiques, jeux traditionnels, rituels et pratiques religieuses, savoirs et savoir-faire. Il est recensé en annexe un ensemble non exhaustif du PCI propre à la région Bretagne, réalisé après les données mises à disposition par l'association Bretagne culture diversité²².

Depuis 2015, la ville d'Auray est signataire de la charte *Ya d'ar brezhoneg*²³, mise en place par l'Office public de la langue bretonne pour la promotion de la langue bretonne dans la société civile. La commune obtient le label 1 en 2023 et s'engage à poursuivre ses efforts pour l'obtention du niveau 2 pour 2026. À titre d'exemple, les alréens et alréennes peuvent désormais obtenir un livret de famille bilingue.

²⁰ Elle sera renforcée le 25 juin 1999 par la LOADDT, dite Loi Voynet.

²¹ Pour en savoir plus, consulter BODLORE-PENLAEZ, M. et KERVELLA, D., *Atlas de Bretagne / Atlas Breizh*, Coop Breizh, 2011.

²² Bretagne culture diversité, <http://www.bcd.bzh/pci/fr/>, consulté le 22/02/2023

²³ Signifie « Oui à la langue bretonne ».

Auray s'inscrit dans cette dynamique culturelle comme 240 communes et 23 EPCI de la Région Bretagne et du département de Loire-Atlantique²⁴. Le territoire alréen compte plusieurs acteurs ayant pour but de promouvoir la langue et la culture bretonne, qu'ils s'agissent des acteurs fédératifs comme la maison de Pays **Ti Douar Alre** et **Kenleur** (fédération des cercles celtiques de Bretagne) ou des associations locales telles que la **Kevrenn Alre**, *bagad* (ensemble musical) et cercle d'Auray fondé en 1951 par des cheminots de la gare d'Auray. ●●



LE BAGAD DE LA KEVRENN ALRÉ DANS LES ALIGNEMENTS MÉGALITHIQUES DE CARNAC, VERS 1960.
ARCHIVES MUNICIPALES D'AURAY, 3 Fi 4072

²⁴ Office public de la langue bretonne, <https://www.fr.brezhoneg.bzh>, consulté le 30/10/2024.

PARTIE 1 - ÉTAT DES LIEUX DU SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE

RAPPEL HISTORIQUE

L'histoire des archives de la ville d'Auray n'ayant jamais fait l'objet de travaux scientifiques, il serait ambitieux d'entreprendre cette démarche dans le cadre de ce PSCE. Quelques éléments nous permettent toutefois de présenter des jalons historiques des fonds et collections municipaux, en excluant les titres et les actes provenant de l'administration ducal et des institutions religieuses présentes à Auray depuis la création de la ville.

Sous l'Ancien Régime, les clerks (greffiers) classent et analysent les actes et les pièces, c'est-à-dire les archives, de la ville et communauté d'Auray. La doctrine archivistique place le secret – au sens de privé – comme élément principal dans la tenue des archives et leur conservation au siège de la communauté de ville, rendant *de facto* ces documents inaccessibles à la population. Lors de leurs démissions, les greffiers rédigent un inventaire qui est ensuite remis à leurs successeurs : seuls trois documents nous sont parvenus, datés de 1653, 1766 et 1785.

Passés la Révolution française et les régimes politiques successifs, la préfecture du Morbihan transmet une circulaire en date du 31 mars 1843 à la ville d'Auray pour l'obligation du récolement de ses archives et de la rédaction d'un inventaire. En 1849, l'*Inventaire des archives et objets mobiliers* de la ville est réalisé sous le mandat du maire Humphry. À la fin du 19^e siècle, les archives sont conservées au sein de l'hôtel de ville dans le « cabinet des archives », dans une « mansarde face à la place »²⁵ : elles y resteront jusqu'en 2011.

Au début du 20^e siècle, la création du cadre de classement des archives communales en 1926 encourage la rédaction de plusieurs inventaires des archives anciennes (avant 1790) et modernes (après 1790). À compter de la loi n°88-863 du 22 juillet 1983, les collectivités assurent la conservation et la mise en valeur de leurs archives conformément à la législation applicable en la matière, sous le contrôle scientifique et technique (CST) de l'État.

La création d'un service d'archives constitué s'effectue à la fin du 20^e siècle, en deux temps. **Le service « Archives » est créé en 1997** et s'installe au dernier étage de l'hôtel de ville tandis que **la création du service « Patrimoine » remonte à 1998**. Les deux services fusionnent en 2006 et donnent naissance au service Archives et Patrimoine (SAP). Entre 2009 et 2017, la mission « documentation » est ajoutée aux missions préexistantes et le service devient le service Archives, Patrimoine et Documentation (SAPD).

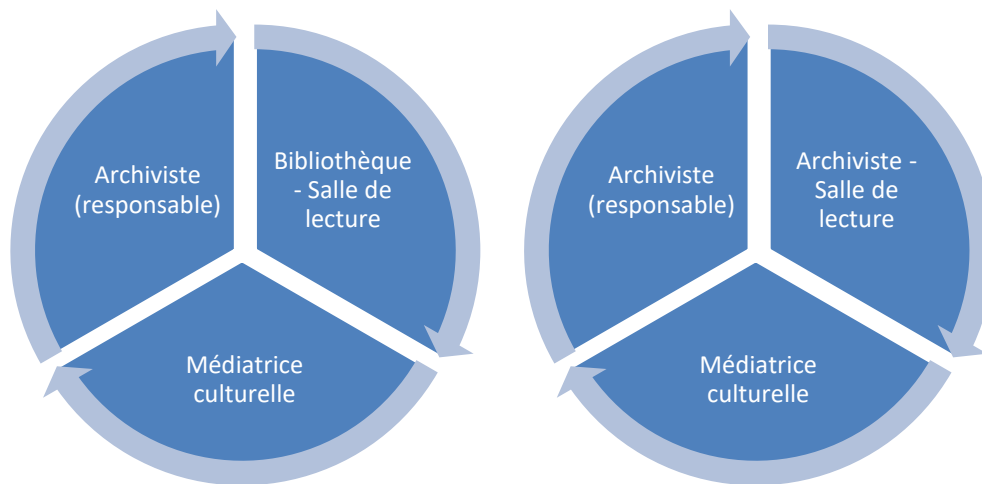
La saturation progressive de l'hôtel de ville ne permet pas au service d'assurer pleinement ses missions : son déménagement au sein du Centre Culturel Athéna est réalisé en 2011, mobilisant 15 agents pour déplacer 23 tonnes d'archives (3360 boîtes déplacées). Désormais installé dans un bâtiment culturel, le service rapatrie en 2013 ses archives historiques, jusqu'alors conservées aux Archives départementales du Morbihan²⁶. ●●

²⁵ Archives municipales d'Auray, 3 D 9, mention en 1898.

²⁶ Les archives historiques d'Auray étaient conservées en dépôt aux Archives départementales du Morbihan jusqu'en 2013, sous la cote 3 ES 7.

L'EFFECTIF

Le service Archives et Patrimoine compte actuellement 3 personnes titulaires, un effectif stable depuis quelques années malgré des départs en retraite successifs.



En 2024, le service était composé de deux femmes et d'un homme, pour une moyenne d'âge de 45 ans, soit une moyenne proche des statistiques des agents de la fonction publique territoriale observée en 2023 (46 ans)²⁷.

À la fin de l'année 2024, le départ en retraite d'une personne a permis d'assurer le remplacement du poste et de recruter un adjoint du patrimoine formé en archivistique. L'un des principaux enjeux pour le service Archives et Patrimoine était d'assurer le remplacement de ce poste et de recruter un professionnel capable d'assurer des missions liées à la communication et à la collecte des archives contemporaines. ●●

Situation en 2024		
Grade	Cat.	ETP
1 Assistant territorial de conservation du patrimoine 1 ^e classe	B	0,8 ETP
1 Assistant de conservation principal 2 ^e classe	B	1 ETP
1 Adjoint territorial du patrimoine principal 2 ^e classe	C	0,8 ETP
Total		2,5 ETP

Situation en 2025		
Grade	Cat.	ETP
1 Assistant territorial de conservation du patrimoine 1 ^e classe	B	1 ETP
1 Adjoint territorial du patrimoine	C	1 ETP
1 Adjoint territorial du patrimoine principal 2 ^e classe	C	0,8 ETP
Total		2,8 ETP

²⁷ COLIN, S. et GODEFROY, P. « Caractéristiques des agents de la fonction publique en 2021 », *Faits et chiffres*, édition 2023, p. 37-39.

LE BUDGET ET LES MOYENS

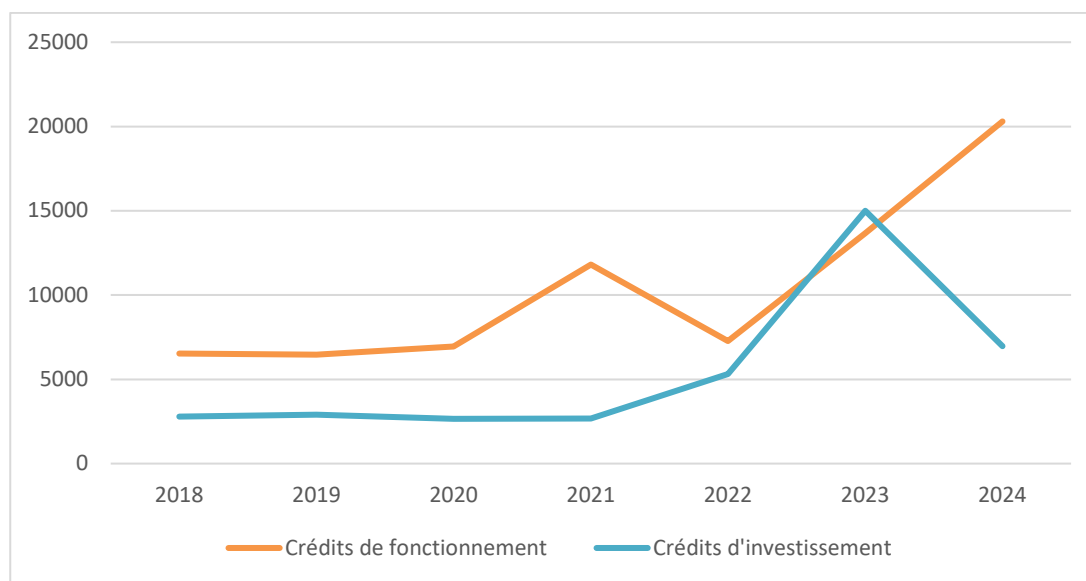
Les moyens financiers

Les ressources allouées au service Archives et Patrimoine couvrent plusieurs postes de dépenses. En 2024, elles concernaient :

- La restauration : 6 500 €
- Les actions de médiation et les dépenses liées aux prestations de service : 4 000€
- L'acquisition de matériel de conditionnement : 5 000€
- Les frais de maintenance pour une application numérique : 1 800 €
- L'acquisition de documents : 400 €
- Les abonnements et adhésions : 2995 €
- La communication : 3 500 €

Entre 2015 et 2023, le service a disposé en moyenne d'un budget d'investissement de 4617 euros et d'un budget de fonctionnement de 9422 euros. Le service dispose également d'une régie de recettes. Les hausses des dépenses de fonctionnement sont généralement liées à la mise en place d'expositions, comme en 2021 pour l'exposition « Simone-Boisecq, Karl-Jean Longuet Marx, une sculpture vivante entre Bretagne et Saint-Germain-des-Prés » ou en 2023 avec l'accueil de l'exposition « 5000 ans av. J.C. en Morbihan : le Néolithique s'explique ».

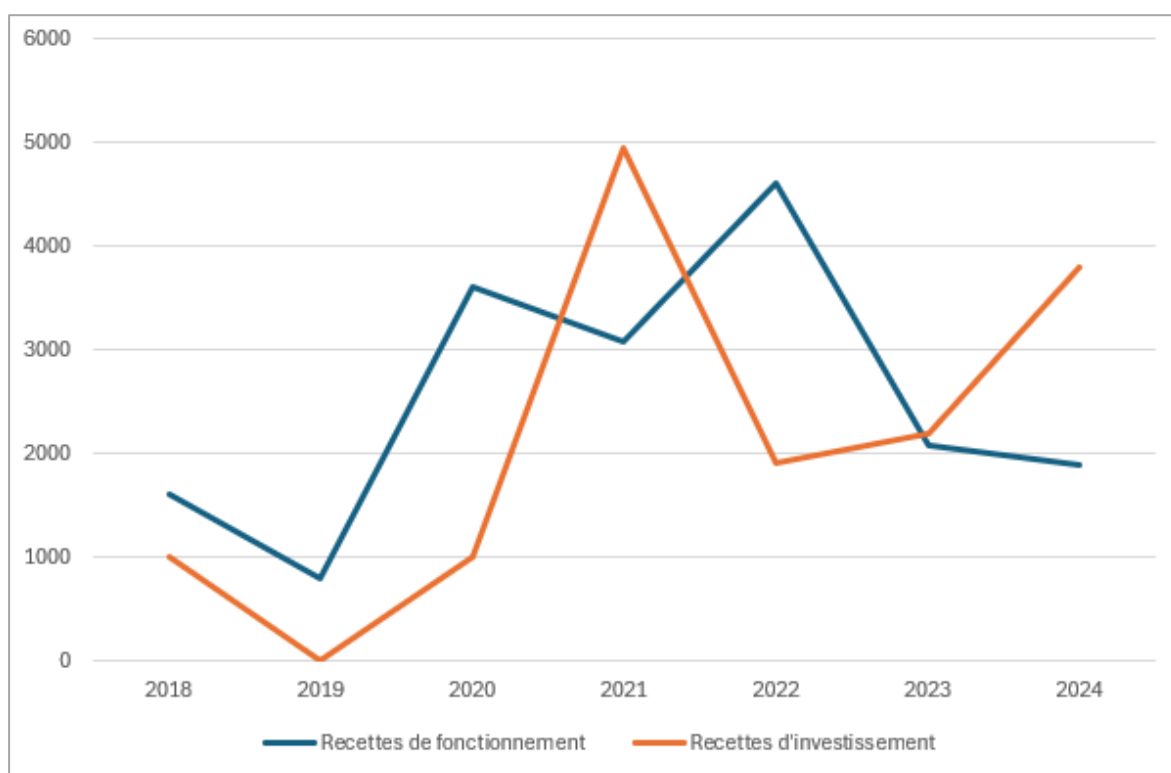
CRÉDITS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT GÉRÉS PAR LE SERVICE ENTRE 2018-2024



En ce qui concerne les recettes, le service Archives et Patrimoine dispose d'une régie de recettes pour les encaissements liés aux visites guidées (5€ par adultes, gratuits pour les moins de 18 ans depuis 2023), les livres et catalogues d'exposition ainsi que les ateliers pédagogiques, avant le vote de leur gratuité survenu en 2024.

Les recettes d'investissement sont liées essentiellement aux subventions relatives aux chantiers de restauration d'archives, ou lors d'appels à projets, à l'image des 10 000 € attendus en 2025 dans le cadre de la finalisation de l'Inventaire participatif des maisons en pan de bois (Région Bretagne).

RECETTES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT GÉRÉS PAR LE SERVICE ENTRE 2018-2024



Les moyens techniques

Le service dispose du logiciel métier Avenio, et de son extension Avenio Web depuis 2011. Son utilisation est quotidienne et permet de documenter et suivre l'ensemble des missions du service, de la collecte à la communication des archives aux publics. Le non-respect de certaines normes archivistiques liées à la description archivistique²⁸, au cadre de classement des archives communales de 1926, la tenue d'un registre des entrées ou l'absence de documents régissant les modalités de communication des fonds privés ne nous permettent pas de mettre en ligne les instruments de recherches et les notices sans qu'une opération de reclassement et de correction ne soit réalisée.

En termes d'équipements techniques, le service possède un scanner haute définition (format A3 max), de plusieurs chariots, d'un appareil photographique, d'un aspirateur dépoussiérant, de plusieurs meubles à plans verticaux.

LES BÂTIMENTS

Le service Archives et Patrimoine dispose de locaux au sein d'espace culturel, dénommé « **Centre culturel Athéna** ». Les fonds d'archives sont conservés dans deux magasins, l'un situé au sein de ce bâtiment (Place du Gohlérez) et l'autre au sein de la Cité administrative (rue du Lévenant).

Espaces et

Données

²⁸ Norme ISAD(G).

surfaces	
Nombre de magasins	2
Surface totale des magasins en m ²	158,00
Surface totale des espaces d'accueil des publics	52,00
Nombre de places en salle de lecture	4
Espace dépoussiérage	Non
Espace de manutention/réception des versements	Non
Espace de numérisation	Non

LE CENTRE CULTUREL ATHÉNA

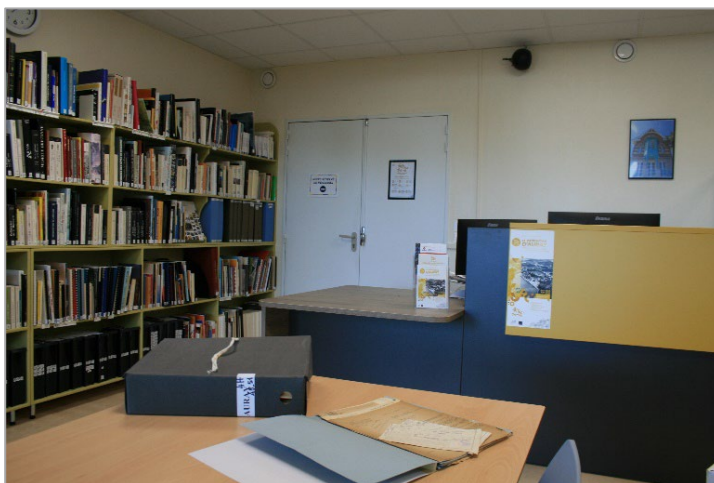
Réalisé par l'équipe d'architectes **Thomas, Guégo et Arthuis** et inauguré en 1990, le Centre culturel Athéna est situé en centre-ville d'Auray, dans l'ancien hameau du Gohlérez. En 2011, le service Archives et Patrimoine s'installe en limite rez-de-jardin et sous-sol du bâtiment achevé en 1990. C'est un ensemble cohérent regroupant quatre services culturels, dont la médiathèque, le Centre Culturel Athéna et la vie associative. Il ne se situe dans aucune zone à risque.

À l'heure actuelle, les postes de travail des agents du service Archives et Patrimoine sont dans le même espace que celui prévu pour l'accueil des publics, formant une pièce de 52m². Une salle d'archives d'environ 90m² complète l'ensemble : elle est équipée de rayonnages fixes.

LA FAÇADE DU CENTRE CULTUREL ATHÉNA CÔTÉ FONTAINE, STÉPHANE HEURTEAU

L'ESPACE DE CONSULTATION DU SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE, 2024





LA CITÉ ADMINISTRATIVE

En 2011, un local de la cité administrative, située rue du Lévenant à Auray, est sélectionné pour accueillir près de 539 ml d'archives. Il est protégé par une double fermeture à clef, un système d'alarme anti-intrusion et d'un système de protection contre l'incendie. Aucun appareil de mesure thermique ou hygrométrique n'y est installé. Des canalisations d'eau sont à proximité directe des rayonnages.

En 2025, un déménagement des archives conservées dans cette salle est prévu pour laisser place à deux services de l'État. Elles seront transférées dans le même bâtiment, avec la création d'un local d'archives d'une superficie d'environ 70m², actuellement affecté aux archives des services du centre des impôts. ●●

LES PARTENARIATS LOCAUX

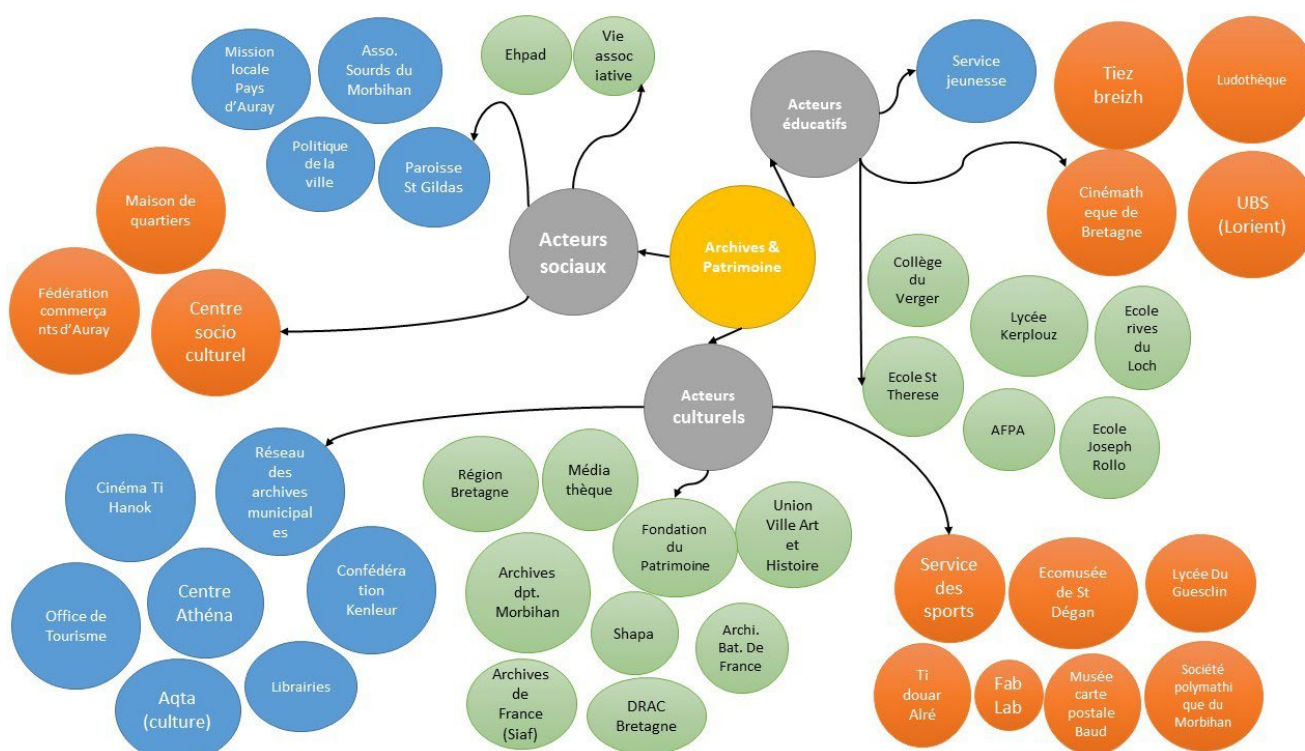
Le service Archives et Patrimoine, sous le contrôle scientifique et technique (CST) de l'État, exercé par la directrice des Archives départementales du Morbihan, entretient des relations régulières avec cette institution. Ce partenariat se concrétise également par la participation au réseau des services d'archives constitués du département.

En raison des missions de médiation culturelle et de gestion des archives municipales, le service Archives et Patrimoine noue des relations fréquentes avec les directions et services municipaux. Au cœur des pratiques transversales, les actions de médiation culturelle (visites, expositions, ateliers, balades commentées) sont proposées aux autres services et s'intègrent dans une programmation thématique portée par les services culturels. À titre d'exemples, le service Archives et Patrimoine est intégré dans des groupes de travail liés aux actions de médiation transversale et de création de catalogue EAC (depuis 2023) avec les autres services culturels municipaux.

Le service Archives et Patrimoine entretient des liens plus ou moins étroits avec les associations locales : il peut compter sur la participation essentielle des bénévoles lors des Journées européennes du Patrimoine pour assurer l'ouverture de certains monuments, en particulier les associations des amis de l'orgue (Alre'Orgues depuis 2023), l'Association des amis du Reclus, l'Association des amis de la chapelle Sainte-Hélène. La présence de la Société d'histoire et d'archéologie du Pays d'Auray (Shapa) est un atout pour le territoire et pour le service, même si les relations pourraient être plus régulières.

La carte mentale ci-dessous représente les partenariats existants (en vert), ceux qui peuvent exister mais sont à renforcer (en bleu) et les partenariats à créer (en orange). ●●

CARTE MENTALE REPRÉSENTANT LES RELATIONS PARTENARIALES AVEC LE SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE EN 2023.



LES MISSIONS : UNE ORGANISATION ORIGINALE ENTRE ARCHIVES ET PATRIMOINES ?

Comme évoqué plus haut, le service en charge des archives municipales fusionne avec celui en charge du patrimoine en 2006. Malgré des échanges réguliers et une complémentarité des missions, cette fusion a créé une situation particulière. Ce n'est pourtant pas une spécificité alréenne puisqu'en 2024, 25 autres services d'archives municipales constitués en France possèdent des missions autres que la gestion des archives municipales²⁹.

Ainsi, l'originalité de l'organisation du service nous invite à présenter de façon distincte les missions liées à la gestion des archives municipales et celles relatives à la valorisation du patrimoine : différentes par leur nature mais complémentaires pour leurs finalités.

La Ville d'Auray est tenue, comme toutes les communes françaises, de veiller à la bonne conservation des documents d'archives produits et reçus par l'administration dans le cadre des fonctions d'État (état-civil par exemple) ou des compétences territoriales³⁰. Le maire étant pénalement responsable de cette prérogative, le service Archives et Patrimoine doit

²⁹ France Archives, « Annuaire des services constitués en France », <https://francearchives.gouv.fr/services>, consulté le 25/04/2024.

³⁰ Code du Patrimoine, articles L.211-2, L.211-4 et 212-6.

s'assurer du respect des dispositions législatives relatives aux archives, inscrites dans le Livre II du Code du Patrimoine.

Comme 700 autres services constitués en France, **le service Archives et Patrimoine possède une triple vocation : administrative, scientifique et culturelle**. En ce sens, la compétence « archives » peut être résumée par la règle d'or des « 4 C », en ajoutant au préalable la mission de « conseil » : conseil, collecte, classement, conservation et communication, auxquels s'ajoute la médiation culturelle.

Le conseil et la collecte

Le conseil

Dans un contexte croissant de production documentaire papier et surtout numérique, encouragé par les processus de dématérialisation et de changement de pratiques, les services producteurs sont en demande d'accompagnement sur les problématiques liées à l'archivage : délais de conservation, procédures d'élimination, nommages, confidentialité, etc.

Hormis les échanges professionnels en amont des versements d'archives, le service Archives et Patrimoine n'a jusqu'alors pas formalisé de procédures d'accompagnement, qui pourraient prendre la forme d'outils pratiques (tableaux de gestion, charte de nommage) ou de sensibilisations aux bonnes pratiques d'archivage (formations, ateliers pratiques).

La collecte

Le service Archives et Patrimoine est chargé de collecter, classer et conserver les fonds d'archives publiques et privées présentant un fort intérêt historique pour le territoire et ses habitants.

- **Archives publiques** : archives provenant d'une vingtaine de producteurs – comprenez services municipaux et CCAS – et régies par le Code du patrimoine.
- **Archives privées** : veille pour collecter les archives des familles et associations, avec une entrée dans les collections par don, dépôt, achat ou dation.

Ces fonds sont en perpétuel accroissements et s'enrichissent chaque année d'environ 30 mètres linéaires³¹ en fonction des besoins des services, de l'espace de conservation disponible et des opportunités d'acquisition d'archives privées.

En 2024, la collecte d'archives publiques ne concerne que les archives papier. Malgré une production numérique native de plus en plus importante et le déploiement de la dématérialisation (facturation, parapheur électronique), le service Archives et Patrimoine n'a jusqu'ici pas eu les capacités techniques, humaines et financières pour prendre à bras le corps cette transition de l'administration.

La mission de collecte est restreinte à la capacité humaine d'action, le service ne comptant qu'un archiviste de formation, et aux capacités de stockage des magasins de conservation, dont la saturation est progressive. Malgré cet état de fait, il n'y a pas de stratégie de collecte qui fixerait des priorités. Les versements d'archives se font par habitude des services et des agents qui les composent. Pour certains services, les archives conservées dans leurs bureaux ou à proximité

³¹ Moyenne entre 2014 et 2022.

remontent parfois à plusieurs décennies.

Le classement et le traitement

Le classement est l'une des missions essentielles du service, certainement la plus chronophage, pour pouvoir communiquer et valoriser le patrimoine documentaire conservé. Cette mission consiste à l'identification et la réalisation de clés d'accès aux documents conservés (instrument de recherche), en appliquant notamment le principe du respect des fonds, c'est-à-dire le maintien d'un ensemble de documents dans leur contexte d'origine et provenant d'un producteur (administration, famille, individu) dans le cadre de son activité.

Les fonds d'archives ainsi décrits doivent être classés selon des cadres de classement réglementaires différents en fonction de leur contexte de production. En France, le cadre de classement des archives communales de 1926 distingue les archives anciennes, modernes et contemporaines, qui doivent être classées dans des séries différentes :

- **Séries anciennes** : s'applique à des fonds clos avant la Révolution française, reconnaissables par l'emploi de cote avec une double lettre (AA à II)
- **Séries modernes** : prévues pour les fonds clos après 1790 et avant 1982-1983, identifiables par l'emploi de cotes avec une simple lettre (A à T)
- **Séries contemporaines** : utilisées à partir de 1983 pour les fonds ouverts destinés à s'accroître en raison du développement informatique et des techniques d'impression. Ces séries sont cotes par la lettre « W » précédée d'un chiffre pour différencier les entrées successives dans les fonds d'archives.

La situation au service Archives et Patrimoine est mitigée sur la question du classement : les fonds entrés aux archives municipales sont globalement décrits, mais des lacunes persistent : elles seront précisées dans la partie diagnostic du PSCE. L'attention portée à la bonne conservation des fonds d'archives, au-delà de son caractère obligatoire, doit avoir pour objectif premier la préservation d'un patrimoine documentaire essentiel pour l'histoire de la ville d'Auray et de ses habitants.

La conservation

Les archives

L'attention portée à la bonne conservation des fonds d'archives, au-delà de son caractère obligatoire, doit avoir pour objectif premier la préservation d'un patrimoine documentaire essentiel pour l'histoire de la ville d'Auray et de ses habitants.

Le service Archives et Patrimoine est soutenu chaque année par la DRAC Bretagne et le Département du Morbihan pour des opérations de restauration d'archives effectuées en externe. Ces opérations se sont concentrées sur les registres d'état-civil, de délibérations et les documents cadastraux. Depuis 2022, un plan pluriannuel de restauration a été réalisé en s'appuyant sur plusieurs critères : valeur patrimoniale des fonds et collections, fréquence de consultation et état matériel.

Le service entreposait jusqu'alors ses plans dans des meubles à plans verticaux dans un couloir d'accès à proximité directe des bureaux et du magasin d'archives de l'Espace culturel Athéna.

Pour des raisons liées à la sécurité des documents et aux conditions de conservation, les meubles à plans ont été rapatriés dans la salle d'archives.

Le contrôle de l'environnement climatique des magasins d'archives est un point crucial pour la préservation des fonds et collections d'archives. Si la température et l'humidité sont relativement stables dans les magasins, une attention particulière doit être donnée à l'état sanitaire des archives et à leur conditionnement, afin d'éviter tout risque de dégradation et d'infection.

Chaque année, le service engage la restauration de documents d'archives, essentiellement des registres (état-civil, délibérations). Il peut compter sur les subventions proposées par la DRAC Bretagne et le département du Morbihan. Il propose également des restaurations des objets mobiliers propriétés de la commune (tableaux, retables). Le service regroupe également les actes administratifs et prend en charge la reliure des registres auprès de prestataires agréés.

Le patrimoine mobilier et immobilier

En lien avec les directions des services techniques et de l'urbanisme, le service Archives et Patrimoine intervient comme interlocuteur mais n'est pas décisionnaire. Le service oriente également les propriétaires privés qui souhaitent restaurer leurs patrimoines mobiliers et immobiliers non-inscrits au titre des Monuments historiques, dans le cadre de la convention annuelle signée avec la Fondation du Patrimoine.

Le partenariat engagé avec la Fondation du Patrimoine, bien qu'il ne soit pas compris sur les lignes budgétaires du service, a permis de contribuer à la restauration du clocher de l'Église Saint-Gildas, mis en péril en 2021 à la suite d'un élément en pierre.

La communication

Les Archives ont vocation à contribuer au développement de la recherche et répondre aux droits d'accès aux documents administratifs publics. Elles s'adressent autant aux lecteurs, historiens, professionnels qui ont déjà poussé la porte du service mais également aux curieux et passionnés d'histoire et de patrimoine. Les archives permettent de restituer leur passé aux habitants de la ville d'Auray.

Le service dispose d'un espace de consultation extrêmement restreint, seule une table de consultation est à disposition des publics, sans accès informatique. Quand la consultation ne se fait pas sur place, elle se déroule par correspondance et à destination des services municipaux ou de particuliers.

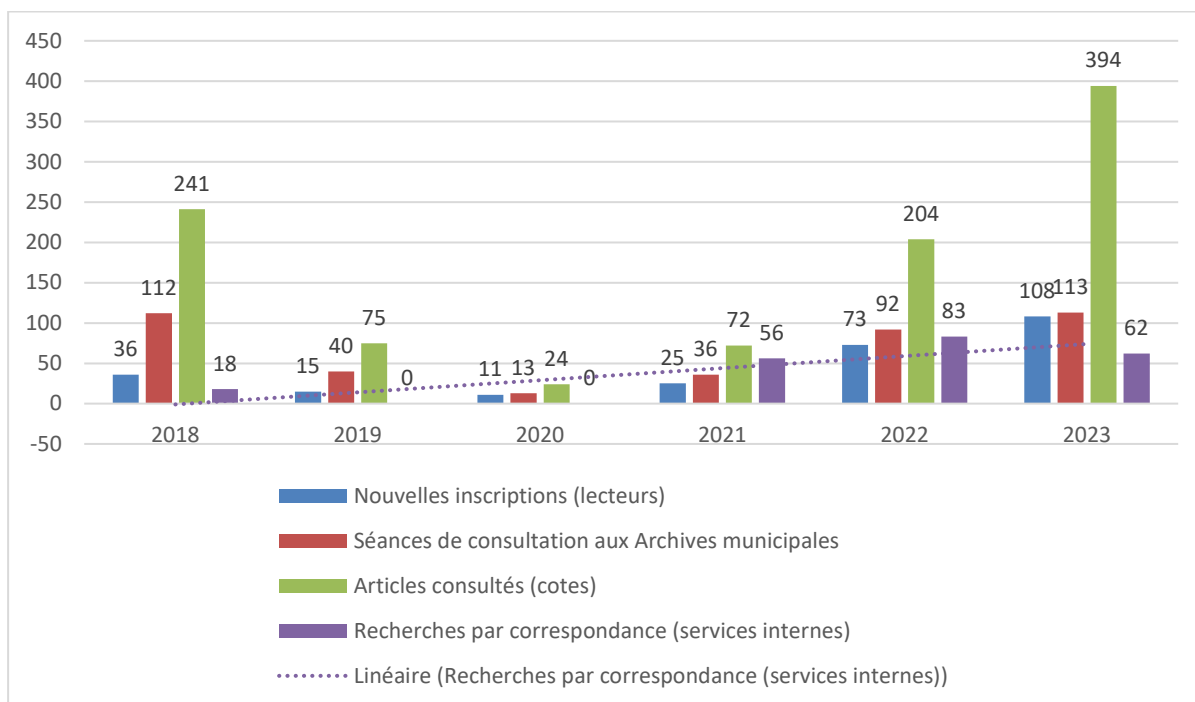
Les lecteurs sont accueillis sur rendez-vous dans le même espace que les bureaux des agents, la porte donnant directement sur l'extérieur. Les horaires d'accueil du public ont été repensés au cours de l'année 2022, passant de 5 jours à 3 jours d'ouverture aux publics : les mardis, mercredis et jeudis, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

D'après ce graphique, on remarque une reprise progressive des consultations et demandes de recherche depuis la fin de la crise du Covid-19. La consultation sur place retrouve un niveau

équivalent à l'année 2018 mais le nombre d'articles consultés par les usagers croît fortement.

Le service met à disposition une bibliothèque historique et professionnelle. Un chantier de reclassement et cotation a été engagé entre 2022 et 2023. Malgré une proximité géographique avec la Médiathèque d'Auray, les ouvrages et périodiques qui composent la bibliothèque ne sont pas empruntables via le réseau des médiathèques de la communauté de communes, les prêts se faisant au cas par cas et basés sur la confiance des emprunteurs.

DONNÉES RELATIVES À LA COMMUNICATION DES ARCHIVES AUX SERVICES MUNICIPAUX ET PUBLICS ENTRE 2018 ET 2023



D'après ce graphique, on remarque une reprise progressive des consultations et demandes de recherche depuis la fin de la crise du Covid-19. La consultation sur place retrouve un niveau équivalent à l'année 2018 mais le nombre d'articles consultés par les usagers croît fortement.

Le service met à disposition une bibliothèque historique et professionnelle. Un chantier de reclassement et cotation a été engagé entre 2022 et 2023. Malgré une proximité géographique avec la Médiathèque d'Auray, les ouvrages et périodiques qui composent la bibliothèque ne sont pas empruntables via le réseau des médiathèques de la communauté de communes, les prêts se faisant au cas par cas et basés sur la confiance des emprunteurs.

La médiation culturelle

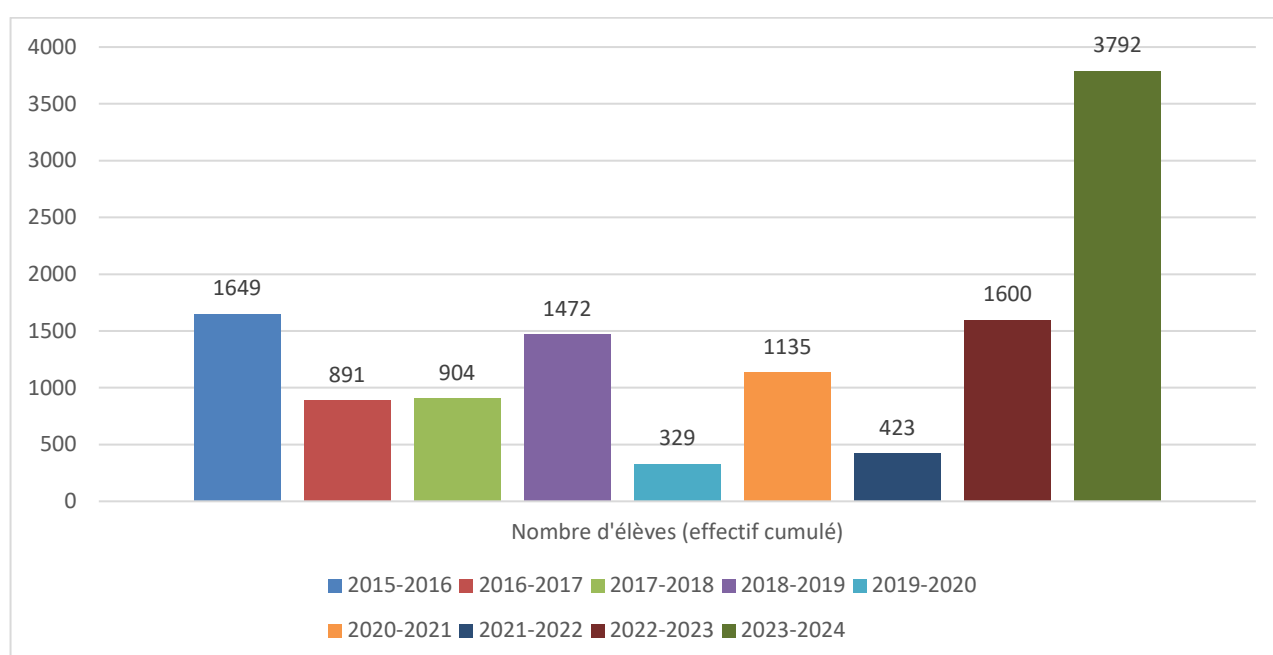
Le service Archives et Patrimoine valorise les fonds d'archives et le patrimoine présent sur le territoire communal pour favoriser l'accès à la mémoire de la ville au plus grand nombre. Depuis sa création, de nombreuses actions ont été menées pour remplir cet objectif par le biais d'ateliers pédagogiques, d'expositions, de visites guidées, de propositions ludiques physiques et numériques, de conférences, etc.

L'offre pédagogique

Le service propose depuis 1999 les « **ateliers du patrimoine** » dans le but de valoriser le patrimoine sous toutes ses formes, les événements historiques et l'évolution d'Auray au fil des siècles. Animés par la chargée de médiation culturelle, ces ateliers se déroulent au sein de l'Espace culturel Athéna, dans une des salles de l'ancienne prison royale ou hors-les-murs (en ville, dans les établissements scolaires et des services municipaux).

Certains ateliers s'inscrivent dans des dispositifs liés aux « Parcours d'éducation artistique et culturelle » (PEAC), « travaux personnels encadrés » (TPE) ou les « itinéraires de découverte » (IDD), portés par l'Éducation nationale. Les ateliers sont aussi proposés lors des « Clubs coups de pouce » - proposés dans le cadre du Programme de réussite éducative (PRE), dont la Ville est signataire.

TAUX DE FRÉQUENTATION DU PUBLIC SCOLAIRE AUX ATELIERS PÉDAGOGIQUES ENTRE 2015 ET 2023



Les statistiques sont proposées par année scolaire. Plusieurs élèves ont pu participer à plusieurs ateliers pédagogiques. Notons des baisses de fréquentation en 2019-2020, en raison du Covid-19, et en 2022, à la suite de l'incapacité du service à répondre favorablement aux demandes des établissements scolaires. La fréquentation nettement en hausse pour l'année scolaire 2023-2024 est due à l'accueil de l'exposition « 5000 ans av. J.C. en Morbihan : le Néolithique s'explique » et les ateliers ludiques et pédagogiques proposés à cette occasion.

Les visites guidées

Des visites commentées des monuments et lieux patrimoniaux de la ville d'Auray sont proposées régulièrement depuis 2019, en particulier lors de la période estivale et dans le cadre d'une programmation intitulée « Laissez-vous guider au cœur d'Auray » (2019-2023) et « Un autre regard sur Auray » (depuis 2024). Avec une moyenne de 10 visiteurs par visite principalement issus du territoire communal ou départemental, les visites guidées sont proposées au tarif de 5€ pour les adultes et sont gratuites pour les personnes de moins de 18 ans. De manière occasionnelle, le service répond aux sollicitations de visites guidées venant d'associations ou de

groupes de particuliers, proposées à titre payant.

Les conférences et débats

En lien avec une programmation culturelle locale et nationale, le service propose des rencontres entre les publics et professionnels sur des thématiques variées, touchant l'architecture, le patrimoine ou l'histoire de la ville. Ces propositions intitulées « Carte blanche à » se déroulent généralement en soirée et ont toujours été proposées gratuitement.

Parmi les éditions précédentes, notons en particulier les interventions de :

- **Yannic Rome**, « Le vieux pont de Saint-Goustan », 2015
- **Dominique Reynaud**, « Découvrez l'histoire postale d'Auray », 2016
- **Dominique Lizerand** (architecte du patrimoine), sur les notions de sauvegarde et de restauration de monuments, 2016.
- **Philippe Bonnet** (conservateur en chef du patrimoine), sur les témoignages bâtis de la pratique du sport en Bretagne, 2017 ;
- **Fondation du Patrimoine**, « Les aides financières et techniques à la rénovation pour les particuliers », 2019
- **Tiez Breizh**, « La réhabilitation responsable du bâti ancien », 2024



AFFICHE DE L'INTERVENTION DE DOMINIQUE LIZERAND À AURAY, 2016, ©VILLE D'AURAY

Les participations aux événements culturels nationaux

Le service participe chaque année aux Journées européennes du patrimoine (JEP) et régulièrement aux Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM). Chaque année, ce sont près de 2 000 personnes qui profitent des actions portées par le service : portes-ouvertes des monuments, conférences, propositions artistiques, expositions, visites guidées.

Les expositions

Les expositions, ancrées dans l'actualité municipale ou nationale, ont été réalisées par le service Archives et Patrimoine³² et différents partenaires en lien avec les archives, les événements remarquables de l'histoire alréenne ou de personnalités historiques liées de peu ou de près à Auray.

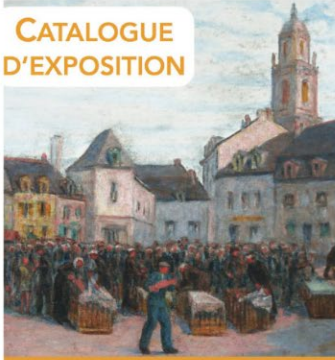
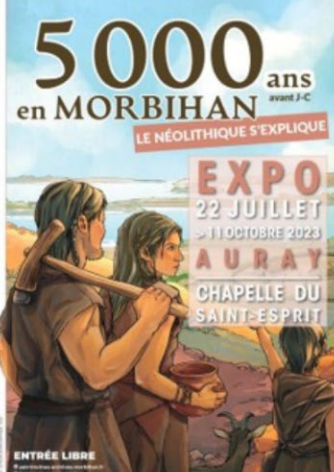
Elles peuvent prendre la forme d'expositions itinérantes ou *in situ* dans la Chapelle du Saint-Esprit, en lien avec le Centre culturel Athéna, gestionnaire de la programmation artistique du monument et édifice culturel. Ces temps d'expositions sont souvent accompagnés d'un

³² À l'exception des expositions « Gare d'Auray, quelle histoire » (2021, Communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique) et « 5000 ans avant J.C. en Morbihan, le Néolithique s'explique » (2023, Département du Morbihan).

programme de conférences, de visites commentées ou de catalogues d'exposition.

Le service Archives et Patrimoine s'est concentré ces dernières années sur les thématiques suivantes : *Bons baisers de Saint-Goustan*, 2017 ; *Souvenirs du pont de Saint-Goustan*, 2018 ; *Auray : passé-présent*, 2019³³ ; *Auray : son carnaval des années 50*, 2022 ; *Les halles d'Auray*, 2022 ; *L'Inventaire participatif des maisons en pan de bois*, 2024 ; *La Ville en points de fuite*, 2024.

SÉLECTION DES EXPOSITIONS CONÇUES ET ACCUEILLIES PAR LE SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE ENTRE 2017 ET 2024

Jules Dallet, un peintre à Auray, 2017. CATALOGUE D'EXPOSITION  JULES DALLET UN PEINTRE À AURAY Du samedi 8 avril au dimanche 7 mai 2017 Chapelle du Saint-Esprit - Auray / Place du Four Mollet	Comice agricole et ostréicole du canton d'Auray, 2018  Comice agricole et ostréicole du canton d'Auray Samedi 9 juin 2018 de 10h à midi - entrée libre Vendredi 8 juin - réservé aux scolaires Auray - Centre ville www.auray.fr	1914-1918. Une histoire alréenne de la 1^{ère} guerre mondiale, 2018.  EXPOSITION 1914-1918 Une histoire alréenne de la 1^{ère} guerre mondiale DU SAMEDI 20 OCTOBRE AU DIMANCHE 18 NOVEMBRE CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT Place du Four Mollet - Auray Entrée libre, tous les jours 14h-18h
SIMONE BOISECQ UNE SCULPTURE VIVANTE VIERE JIFFRANVILLE ET SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS KARL-JEAN LONGUET  EXPOSITION 8 AOÛT - 27 SEPTEMBRE 2020 CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT AURAY PLACE DU FOUR MOLLET ENTRÉE LIBRE LUNDI - 12H00 - 15H00 MARDI - 10H00 - 12H00 JEUDI - 14H00 - 17H00	5 000 ans en MORBIHAN LE NÉOLITHIQUE S'EXPLIQUE  EXPO 22 JUILLET - 11 OCTOBRE 2023 AURAY CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT ENTRÉE LIBRE	EXPOSITION JEUX DE MAINS, JEUX D'ALRÉENS LE SPORT DANS LA VILLE  SAINT-GOUSTAN AURAY 27 MAI - 30 SEPTEMBRE 2024 ORGANISATION AVEC LE COMITÉ LOCAL DU SAN MARTIN A SAINT-GOUSTAN ACCÈS LIBRE INFORMATIONS SUR WWW.AURAY.FR

Les actions de ludification du patrimoine

³³ Avec le lycée des métiers d'art Bertrand Du Guesclin.

Depuis quelques années, les actions de ludification se sont développées parmi les propositions de médiation culturelle portées par le service. Parmi elles, nous retrouvons :

- Un *escape-game* intitulé « **Prison d'Auray, évade-toi si tu peux** »³⁴ qui se déroule dans les geôles de l'ancienne prison royale.
- Des **jeux traditionnels en bois** mis à disposition des publics lors de manifestations locales.
- Un *geo-caching* « **Sur les traces de Benjamin Franklin** », dont l'action se déroule au Port de Saint-Goustan.

Depuis 2022, le service Archives et Patrimoine propose des parcours de jeux de piste numérique sur l'application mobile « **Baludik** ». Ces parcours ponctués d'étapes et d'épreuves encouragent les joueurs à se déplacer en ville, favorisent l'observation des édifices patrimoniaux et permettent, lorsque les missions sont réalisées, d'accéder aux contenus historiques et aux photographies d'archives intégrées dans les parcours.

En 2024, 4 parcours sont proposés par le service Archives et Patrimoine via l'application Baludik, à savoir « Faites revivre le patrimoine d'Auray » disponible en français, breton et anglais, ainsi que « Mille et un pans de bois : à la recherche du maître charpentier » disponible en français. La construction de ces parcours répond à une volonté de favoriser une approche ludique de découverte du patrimoine local et de donner à voir les documents d'archives numérisés et intégrés aux étapes du parcours.

Entre le 1^{er} janvier 2023 et le 1^{er} décembre 2024, les parcours ont été téléchargés 1237 fois et obtiennent une note globale de 4,45/5. ●●



ILLUSTRATION DISPONIBLE
DANS LES PARCOURS
NUMÉRIQUES, INSPIRÉE
D'ÉLÉMENTS
REPRÉSENTATIFS DU
TERRITOIRE, 2022,

© BALUDIK

³⁴ Réalisé par la Ludothèque d'Auray pour la version française en 2017, Ti Douar Alre pour la version bretonne.

PARTIE 2 – DIAGNOSTIC

REGARDS CROISÉS : ANALYSE INTERNE ET EXTERNE

Le service Archives et Patrimoine d'après « Auray Côté Culture »

Portée par la ville d'Auray et les cabinets d'urbanisme culturel Esopa et Cuesta à l'automne 2022, l'enquête « Auray côté Culture » a permis d'interroger les habitants sur la politique culturelle municipale et de connaître leurs pratiques et aspirations sur cette thématique. Un corpus de 659 réponses au questionnaire en ligne ainsi que le témoignage de 200 personnes interrogées ont été recueillis.

Les rencontres avec les habitants et les réponses aux questionnaires nous ont permis de disposer de données significatives. En revanche, trois boîtes à idées ont été placées à l'entrée du service avec un intitulé précis – qu'est-ce que j'apprécie le plus ? que faudrait-il améliorer ? avez-vous des idées ? – mais n'ont pas récoltées d'avis, en raison de la faible fréquentation et du refus de certaines personnes interrogées d'y participer.

En se basant uniquement sur l'analyse des éléments concernant de près le service Archives et Patrimoine, l'analyse de l'enquête a permis de mettre en avant deux éléments principaux : **la méconnaissance du service par les habitants et l'intérêt pour des actions et évènements portant sur le patrimoine et l'histoire locale.**

En complément, il convient de se reporter à l'enquête Auray Côté Culture pour analyser les autres besoins exprimés par les habitants, notamment :

- L'amélioration de la communication sur la programmation culturelle ;
- La proposition d'une offre culturelle destinée aux jeunes ;
- La création d'une programmation plus variée et populaire ;
- La levée de nombreux freins liés à la tarification, aux déplacements ou à l'isolement de certains habitants, entre autres.

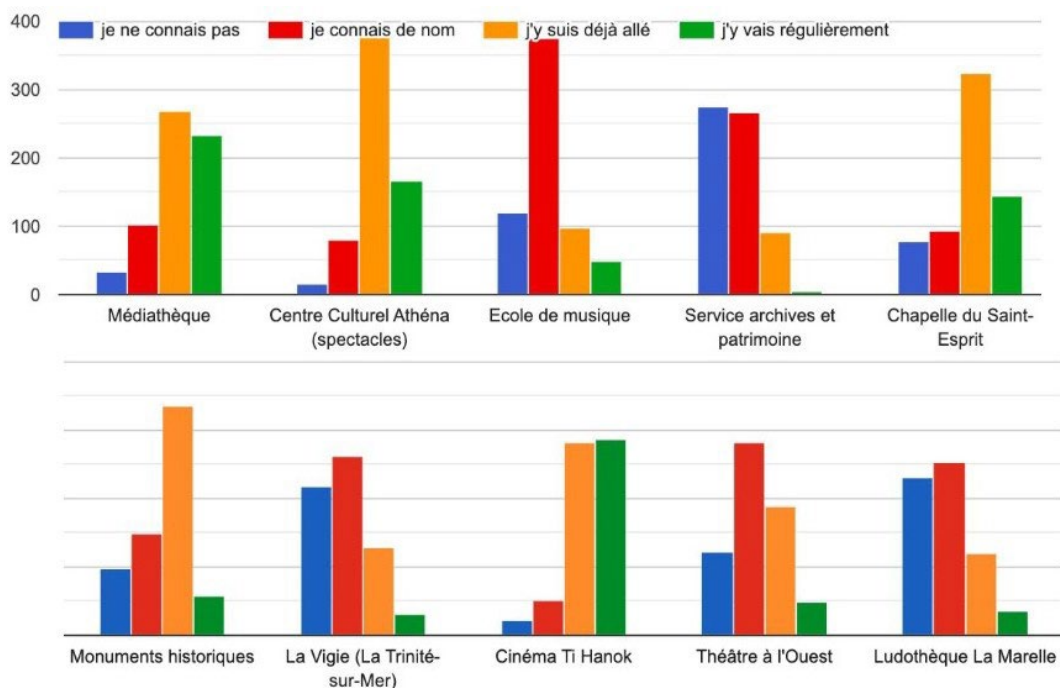
BANDEAU NUMÉRIQUE UTILISÉ POUR LES QUESTIONNAIRES EN LIGNE DE L'ENQUÊTE « AURAY CÔTÉ CULTURE », © VILLE D'AURAY



Un service méconnu

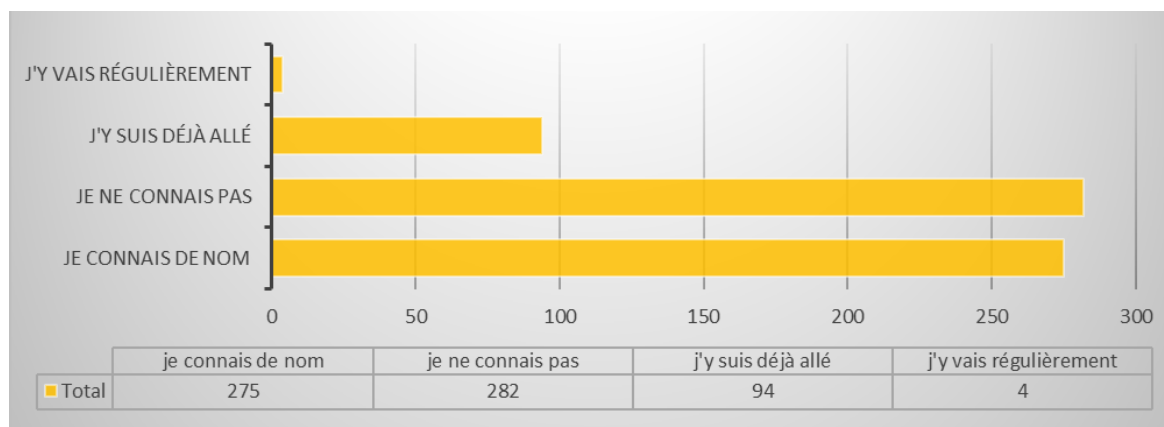
Le questionnaire en ligne comportait une question simple personnalisée par service : « dans quels lieux culturels allez-vous », avec quatre réponses possibles : « je ne connais pas », « je connais de nom », « j'y suis déjà allé », « j'y vais régulièrement ». À partir du schéma qui suit, on remarque que le service Archives et Patrimoine fait partie des services les moins connus, avec la Vigie, une salle de spectacle basée à la Trinité-sur-Mer et partenaire du Centre Culturel Athéna.

NOMBRE DE RÉPONSES OBTENUES À LA QUESTION « DANS QUELS LIEUX CULTURELS ALLEZ-VOUS ? », AURAY CÔTÉ CULTURE, 2023



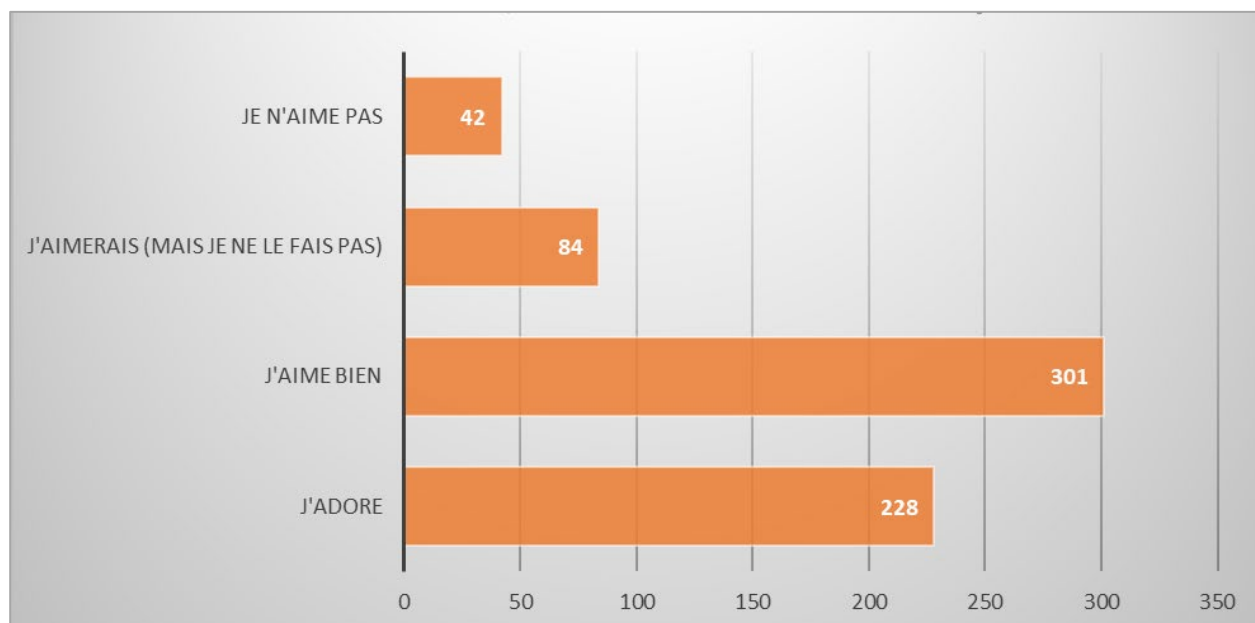
Dans le détail, on remarque que les réponses obtenues relatives aux « Je connais de nom » et « Je ne connais pas » sont presque analogues. Leur interprétation nous permet d'envisager des actions relatives à l'amélioration de la visibilité du service et de la portée des actions de médiation culturelle et des services proposés aux usagers.

NOMBRE DE RÉPONSES OBTENUES CONCERNANT LA CONNAISSANCE DU SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE, AURAY CÔTÉ CULTURE, 2023



On remarque également que le taux de fréquentation, par rapport au taux de connaissance, est moindre. Il ressort de certains échanges une méconnaissance des activités et des propositions culturelles, ainsi qu'un manque de compréhension sur les missions du service. Par exemple, le schéma qui suit démontre un intérêt pour les expositions présentées dans la Chapelle du Saint-Esprit, avec la nuance qu'une majorité d'entre elles sont proposées par le Centre culturel Athéna et une minorité par le service.

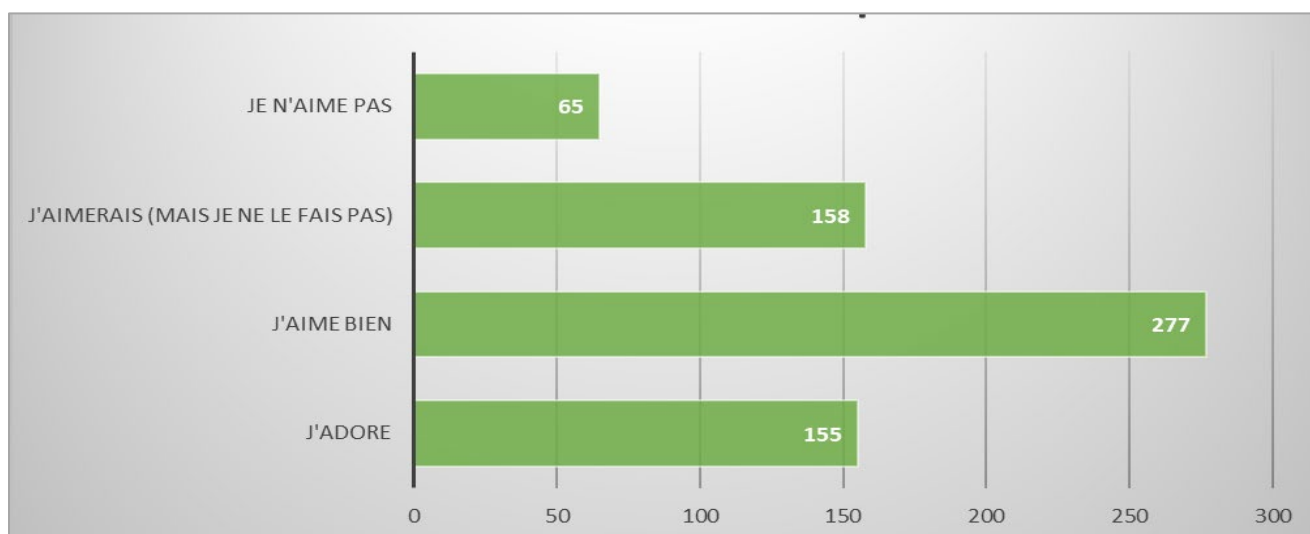
NOMBRE DE RÉPONSES OBTENUES CONCERNANT L'APPRÉCIATION DES EXPOSITIONS DANS LA CHAPELLE DU SAINT-ESPRIT, AURAY CÔTÉ CULTURE, 2023



L'Histoire et le patrimoine, deux thématiques appréciées

Le service Archives et Patrimoine est fréquenté par un public restreint mais sensibilisé aux thématiques se rapportant à l'Histoire et aux patrimoines. Les échanges entre les agents et les habitants lors des différents événements organisés par la ville d'Auray – forum des associations, Journées européennes du Patrimoine, clôture de saison culturelle – nous permettaient déjà d'avoir une idée de l'intérêt de ces thématiques pour les publics. À l'image du diagramme qui suit, les données collectées lors de l'enquête Auray Côté Culture viennent confirmer ces suppositions. On remarque une majorité de réponses « J'aime bien » et une faible part de « Je n'aime pas ».

NOMBRE DE RÉPONSES OBTENUES CONCERNANT LE TAUX D'APPRÉCIATION DES ACTIVITÉS LIÉES À LA DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE, AURAY CÔTÉ CULTURE, 2023



Ces données quantitatives peuvent être complétées par divers témoignages des habitants :

« Serait bien de communiquer sur le patrimoine et l'histoire du quartier de la gare »

Femme de 31-40 ans, cadre ou profession intermédiaire

« S'engager davantage pour la culture bretonne »

Homme de 51-65 ans, retraité

« Dans la culture il y a aussi l'Histoire »

Homme de 66 ans et plus, retraité

« J'aime beaucoup l'histoire d'Auray »

Femme de 16-20 ans, étudiante

« L'aura d'une ville dépend naturellement de la richesse de son patrimoine et de son histoire, mais pour nos

contemporains elle dépend aussi d'événements culturels forts dont on se souvient »

Femme de 51-65 ans, cadre ou profession intermédiaire

« Des conférences, ce serait top, ça manque »

Femme de 41-50 ans, cadre ou profession intermédiaire

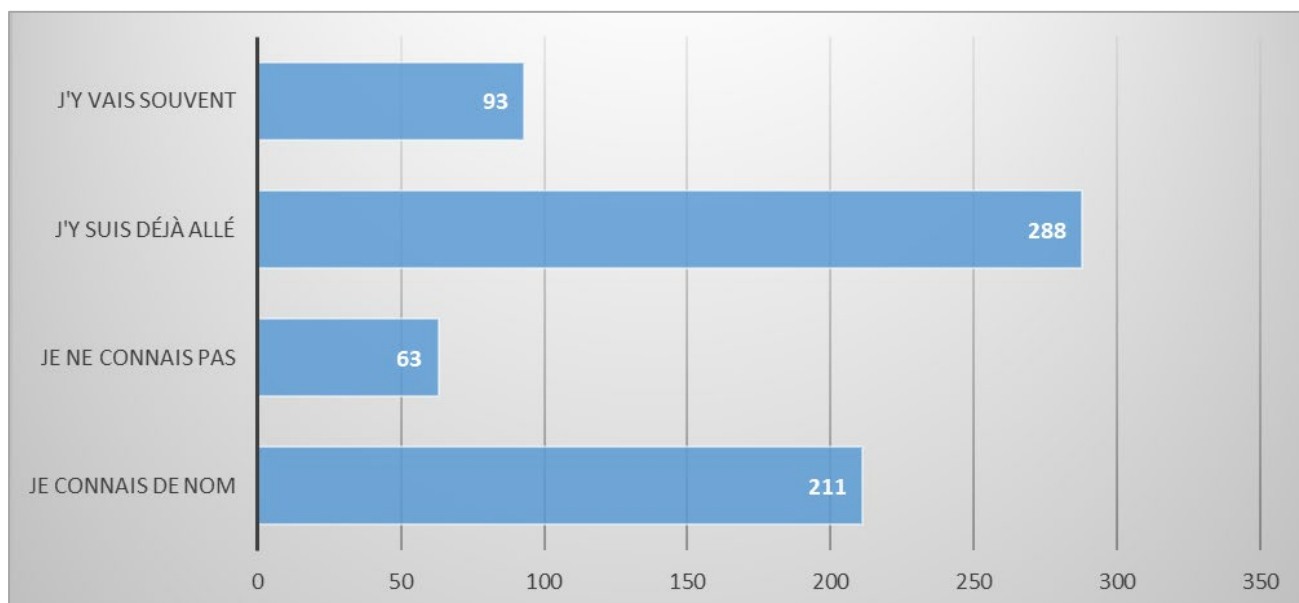
« C'est important de connaître sa propre histoire »

« Un breton engagé »

« C'est dommage de ne pas réhabiliter le Petit Théâtre et la Chapelle du Saint-Esprit »

En complément, la participation des habitants aux Journées européennes du Patrimoine, événement culturel plébiscité en France³⁵, est un indicateur de l'intérêt des publics pour le patrimoine local.

NOMBRE DE RÉPONSES OBTENUES CONCERNANT LA CONNAISSANCE ET LA PARTICIPATION AUX JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE, AURAY CÔTÉ CULTURE, 2023

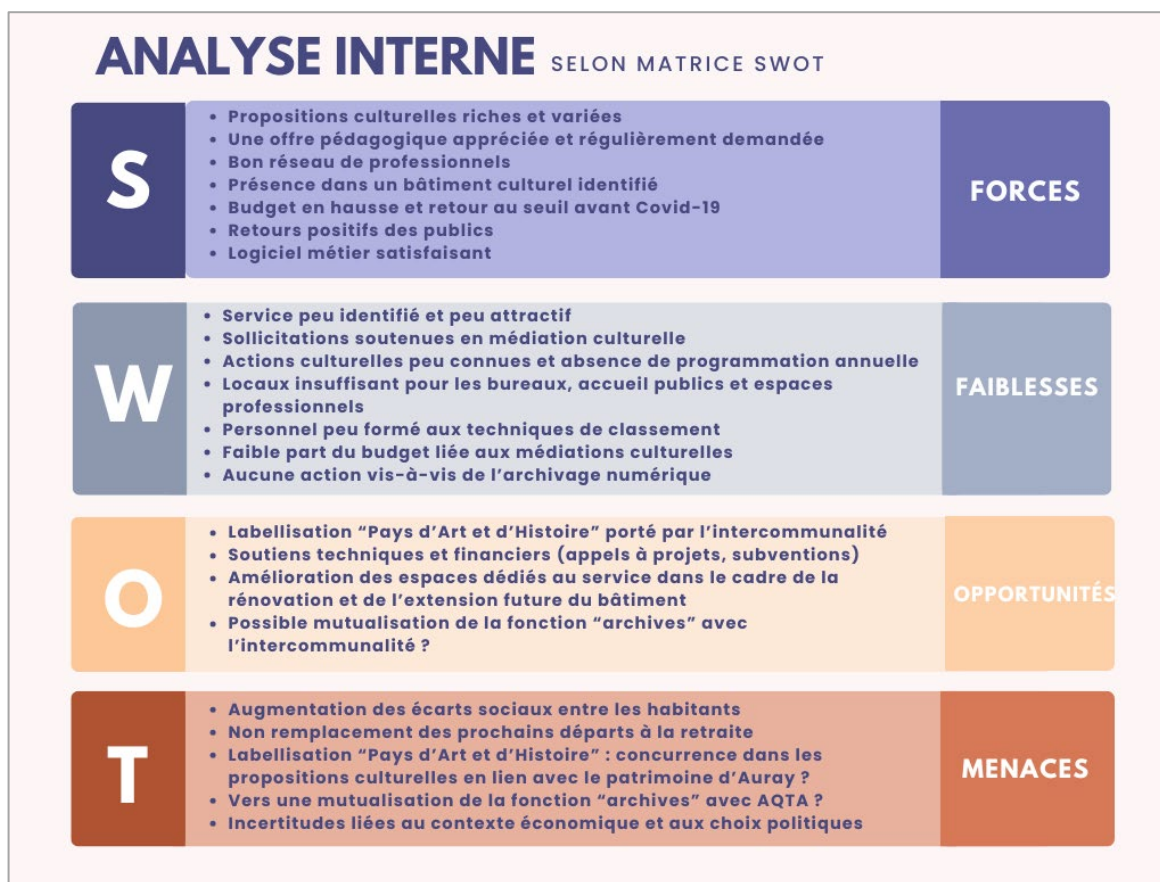


³⁵ D'après un article du Monde, les Journées européennes du Patrimoine ont attiré près de 8 millions de visiteurs en France pour 15 000 sites ouverts en 2022.

L'analyse des agents du service

Dans la continuité des échanges avec les agents de la Direction de l'Action culturelle et les professionnels des cabinets Esopa et Cuesta, une réunion s'est déroulée entre les agents du service pour réaliser un état des lieux internes des atouts et points d'amélioration du service. Les échanges ont été orientés en fonction des critères présents dans une matrice SWOT (forces, faiblesses, menaces et opportunités), dont les données sont retranscrites dans les schémas qui suivent.

RETRANSCRIPTION DES ANALYSES DES AGENTS DU SERVICE À PARTIR D'UNE MATRICE SWOT, 2023



En synthèse, nous observons des similitudes entre les avis exprimés par les agents et ceux parvenus par les questionnaires, à savoir :

- Une méconnaissance du service, conséquence de l'absence d'une programmation annuelle et de signalétique d'information ;
- Des locaux peu attractifs mais dont les projets de rénovation laissent entrevoir une amélioration ;
- Des propositions culturelles variées et appréciées.

On remarque également que le projet de labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » porté par AQTA est vu à la fois comme une opportunité, notamment sur les questions d'échanges professionnels et de mutualisations de compétences, mais également

comme une menace sur des thématiques portées par les deux institutions, notamment sur la question des visites guidées ou des propositions de médiation culturelle.

Le réseau des archives constituées en Morbihan : éléments de comparaison

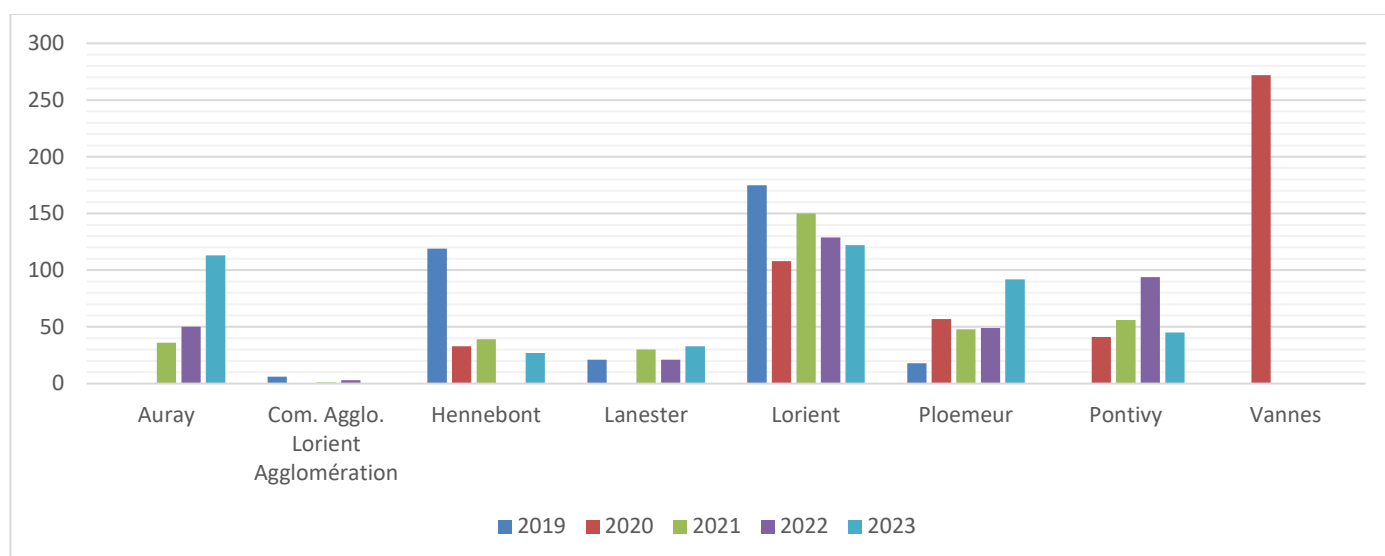
Outre les Archives départementales du Morbihan, le territoire comprend 11 services d'archives publiques constitués, représentés par les communes d'Auray, Hennebont, Lanester, Larmor-Plage, Lorient, Plœmeur, Pontivy et Vannes ; par la communauté d'agglomération Lorient Agglomération et les intercommunalités Centre Morbihan Communauté (CMC) et Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA).

Établir une comparaison avec les autres services constitués présente le double avantage de présenter le fonctionnement des services et d'analyser les pratiques existantes concernant les actions culturelles et éducatives, les politiques de collecte et de classement d'archives. À partir des données des rapports d'activité transmis aux Archives de France, il est possible de remarquer des tendances parmi les archives municipales et communautaires du Morbihan.

La prudence doit rester de mise pour l'interprétation de ces chiffres, compte tenu de la disparité des remontées d'informations par années et par service, et la création récente du service d'archives pour Auray Quiberon Terre Atlantique, non mentionné dans les graphiques ci-dessous. Par ailleurs, l'absence de données des services publics liés à la valorisation culturelle (Hennebont) ou liés aux labels « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » (Lorient et Vannes ; Pays des Rohan à Pontivy) ne peut refléter fidèlement la fréquentation et le nombre de publics touchés par les actions de médiation culturelle.

Regards sur l'accès aux archives

NOMBRE DE SÉANCES DE TRAVAIL POUR LES SERVICES D'ARCHIVES CONSTITUÉS DU MORBIHAN ENTRE 2019 ET 2023³⁶



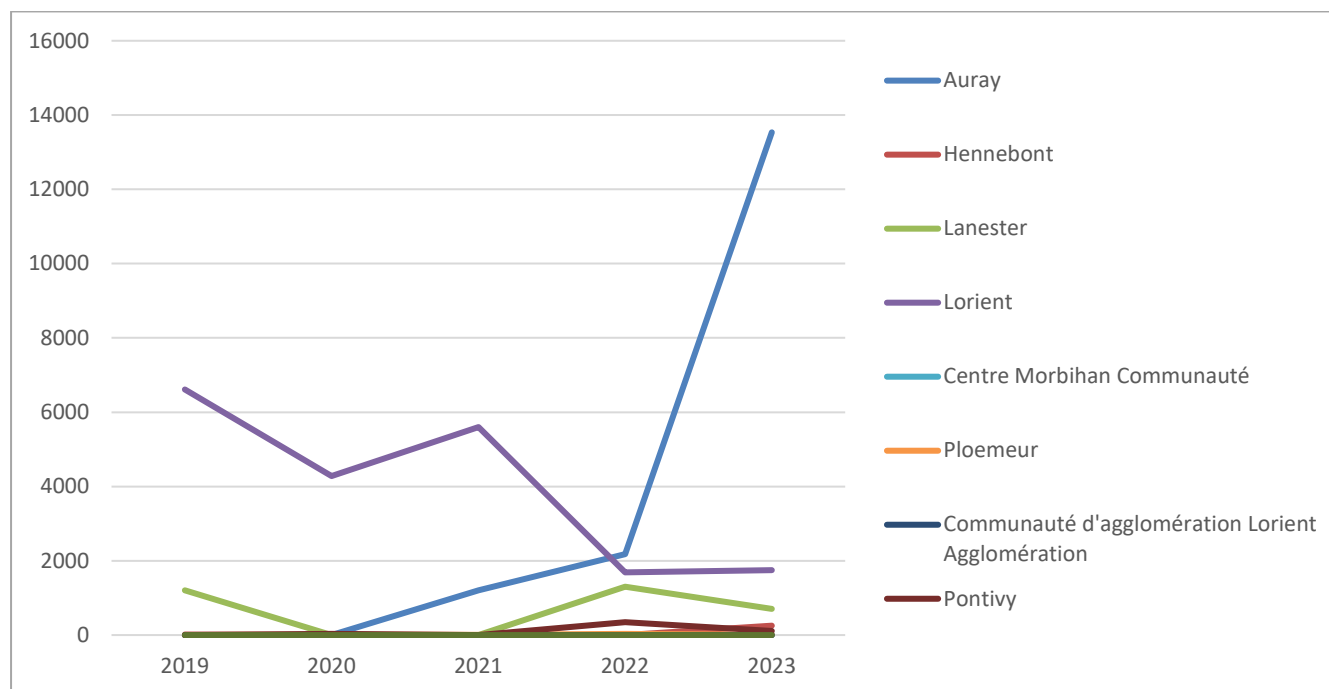
³⁶ À l'exception des services d'archives communautaires de CMC et d'AQTA.

Le graphique ci-dessus montre l'évolution de la fréquentation des salles de lectures des différents services à partir des séances de consultation des lecteurs. Parmi les services les plus fréquentés, les villes de Lorient et de Vannes se démarquent nettement, tandis que les villes de Ploemeur, Lanester et Pontivy ont une fréquentation régulière. Les séances de consultation à Auray sont en constante augmentation, notamment en raison d'une rigueur appliquée au suivi et à la mise à jour des données, et par une politique d'incitation des usagers à privilégier les séances de consultation *in situ*.

Pour autant, les habitudes des publics des archives en France évoluent avec les évolutions technologiques et les adaptations des services face au développement des services en ligne. Les services d'archives de Lorient, Pontivy et Vannes disposent d'un accès numérique aux fonds et aux collections, ce qui peut expliquer la baisse de fréquentation des publics en salle de lecture pour ces services.

L'offre aux publics

NOMBRE DE PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS CULTURELLES ET PÉDAGOGIQUES, TOUS ÂGES CONFONDUS ENTRE 2019 ET 2023



Malgré la levée des restrictions sanitaires après la crise du Covid-19, la fréquentation aux activités culturelles et pédagogiques est en légère diminution pour la majorité des services d'archives, à l'exception d'Auray.

En effet, l'augmentation vertigineuse du nombre de participants s'explique par l'accueil de l'exposition conçue par le Département du Morbihan « 5000 ans av. J.C. en Morbihan : le Néolithique s'explique » et les nombreuses actions de médiation à destination du grand public et des scolaires proposées par le service et ses partenaires (Département du Morbihan, Médiathèque d'Auray et le service culture d'Auray Quiberon Terre Atlantique).

À noter également que la fréquentation annuelle liée aux parcours numériques déployés

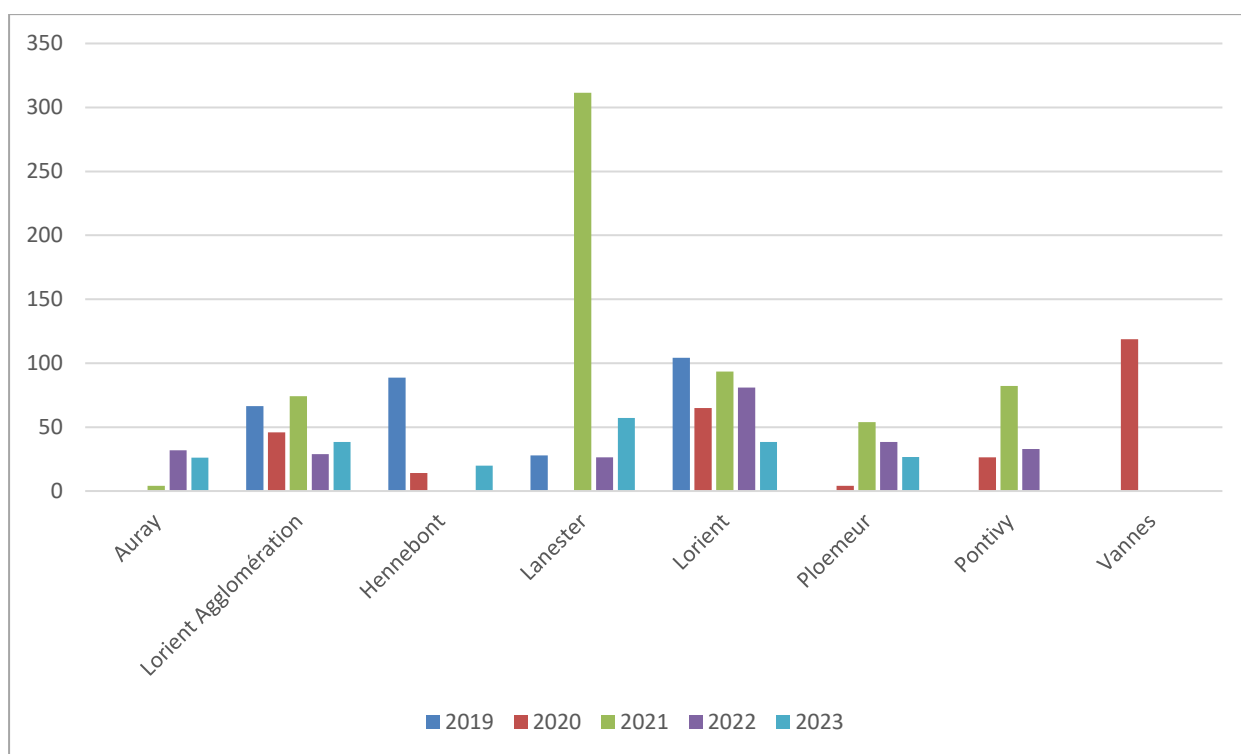
sur l'application Baludik et que les publics touchés par les diverses expositions présentées hors-les-murs³⁷ n'ont pas été comptabilisés.

La politique de collecte

Comme de nombreux services d'archives en France, la collecte porte essentiellement sur les archives papier, d'où l'intérêt porté à cette thématique dans cette sous-partie. Bien que lacunaires pour les services représentés dans le graphique ci-dessous, les données des collectes d'archives publiques sont un bon indicateur de l'attention portée aux politiques d'accompagnement des services producteurs et de collecte.

Dans le Morbihan, les services d'archives de Lorient (Ville et communauté d'agglomération) sont particulièrement investis dans cette démarche, avec une régularité et un taux d'accroissement annuel moyen de 50 à 100 ml d'archives publiques papier. À Auray, aucun versement d'archives n'a été réalisé entre 2019 et 2020, et la reprise progressive de cette activité ne concerne qu'en moyenne une trentaine de mètres linéaires par an.

NOUVELLES ENTRÉES D'ARCHIVES PUBLIQUES PHYSIQUES ENTRE 2019 ET 2023



Cette brève comparaison entre services d'archives constitués démontre la prise en compte des politiques de collecte et de traitement d'archives par plusieurs services. Les données relatives aux actions de médiation culturelle proposés par les services soulignent un paradoxe pour le service Archives et Patrimoine, particulièrement investi sur cette thématique mais dont les actions restent méconnues par les publics alréens.

³⁷ Auray, son carnaval des années 50 (2022) ; Les halles d'Auray (2022) ; Jeux de mains, jeux d'Alréens : le sport dans la ville (2024) ; L'inventaire participatif des maisons en pan de bois (2024).

Par ailleurs, cette sélection de données ne doit pas occulter que certains services d'archives sont mobilisés sur d'autres missions, telles que la numérisation et la mise en ligne de contenus, l'accompagnement des services producteurs ou l'archivage numérique, des missions encore trop peu prises en compte par le service Archives et Patrimoine.

L'avis des Archives départementales du Morbihan

Dans le cadre du contrôle scientifique et technique exercé sur les communes, les Archives départementales du Morbihan ont effectué 4 visites entre 2011 et 2024.

Premièrement, une visite est organisée le 25 février 2011 dans le cadre du déménagement du service au sein de l'Espace culturel Athéna. Sans revenir sur les recommandations d'aménagement des espaces de conservation, notons toutefois la proposition d'améliorer la visibilité du service, d'attribuer le local de la cité administrative pour les archives intermédiaires et de veiller à la distinction des flux des usagers, agents et documents d'archives³⁸.

Le rapport de la visite du 24 juin 2021 a souligné les efforts faits en matière de restauration de documents d'archives entre 1993 et 2013 et le dynamisme de la politique de valorisation culturelle. L'implication de l'ancienne responsable du service dans la valorisation du patrimoine archivistique de la ville y est également louée. Le graphique ci-dessous est une synthèse des préconisations émises par les Archives départementales du Morbihan, dont certaines sont en cours de réalisation.

Visite du 24 juin 2021		
Préconisations	Niveau de réalisations	Échéances
Mettre en place un règlement de salle de lecture	Fait	2023
Repenser la mixité de l'espace de consultation et des bureaux	Fait	2023
Établir un projet de service	En cours	Fin 2024
Affiner la répartition des fonds entre l'Espace culturel Athéna et la cité administrative	En cours	2026
Préparer un programme de reconditionnement pour les archives historiques	En cours	2025
Repenser la question des locaux et des bureaux dans le cadre de la rénovation et de l'extension du bâtiment	En cours	2031
Traiter les arriérés d'archives	Non engagée	2025
Envisager une mutualisation du service d'archives avec la communauté de communes	Non engagée	
Développer les services à distance (mise en ligne des instruments de recherches, numérisations)	Non engagée	2026
Dédier un espace numérique pour les archives aux agents (intranet)	Non engagée	

³⁸ Archives municipales d'Auray, 68 W 26

À la suite d'un changement de direction aux Archives départementales du Morbihan, une visite informelle est proposée le 6 juin 2024. Le compte rendu fait état d'un constat déjà évoqué dans le projet de service, à savoir :

« Le service Archives et Patrimoine assure des actions de valorisation larges, au-delà du domaine des seules archives, ce qui demande une grande polyvalence aux agents ».

« Pendant de nombreuses années, la municipalité a voulu mettre l'accent sur la valorisation du patrimoine et les expositions. Ce choix a eu des répercussions sur le traitement des archives ».

On y retrouve également des préconisations déjà formulées les années précédentes et des perspectives pour les années à venir. ●●

Visite du 6 juin 2024		
Préconisations	Niveau de réalisation	Échéances
Surveiller l'état sanitaire des archives et traiter les problèmes de moisissures	En cours	2025
Faire nettoyer régulièrement le local et les boîtes	Non engagée	2025
Aménager un espace de tri pour le traitement des archives, en attendant la rénovation du bâtiment	En cours	2025
Mener une réflexion avec la communauté de communes et le département concernant l'archivage numérique	Non engagée	2025-2027

BONNES PRATIQUES ET POINTS D'AMÉLIORATION

Dans cette démarche de valorisation et de pérennisation des patrimoines de la ville d'Auray, l'identification des bonnes pratiques et des axes d'amélioration constitue un enjeu majeur. Cette réflexion s'inscrit dans une volonté de professionnalisation continue et d'adaptation aux évolutions technologiques et sociétales.

Vers un équilibre des postes et compétences

L'organisation du service Archives et Patrimoine a révélé quelques dysfonctionnements rendant difficile la définition précise des postes et l'harmonisation des pratiques. À titre d'exemples, une même demande de recherche pouvait être traitée plusieurs fois par des agents ; l'élargissement sans validation des horaires d'ouverture ont engendré des difficultés dans l'accomplissement des missions consacrées aux services producteurs.

À partir de 2024, les missions affectées aux postes sont envisagées comme suivants :

- **Responsable de service** : pilotage et application du projet de service, réflexion et de la concrétisation du projet d'archivage numérique, définition des orientations en matière d'actions culturelles, réflexion et préparation à la mise en ligne via AvenioWeb, suivi et amélioration des conditions de conservation, participation et création aux expositions du service.

- **Médiatrice** : accompagnement à la programmation culturelle, actions de médiation tout public, définition de l'offre pédagogique, co-portage d'actions de médiation transversale, réflexion et création d'offres de médiation numérique, participation et création aux expositions du service.
- **Archiviste** : accueil et accompagnement des lecteurs, résolution des demandes de recherche, accompagnement des services dans la gestion des archives courantes et intermédiaires, aide à la gestion des archives privées et autres missions liées aux archives.

L'un des enjeux prioritaires pour le service Archives et Patrimoine est représenté par la recherche d'un équilibre entre les missions et compétences nécessaires aux missions de gestion des archives et des actions de médiation. Le recrutement d'un archiviste début 2025 permettra de répondre à cette problématique et de concrétiser les actions envisagées dans ce projet de service. Une attention sera également portée sur la réalisation de formations liées aux archives, y compris pour le poste chargé de la médiation culturelle.

Dans un service constitué de 2,8 ETP, le renoncement à certaines sollicitations internes et externes qui ne répondraient pas aux axes et actions envisagées dans ce PSCE apparaît comme une solution pour améliorer l'équilibre entre les missions du service Archives et Patrimoine.

Consolider la fonction archives

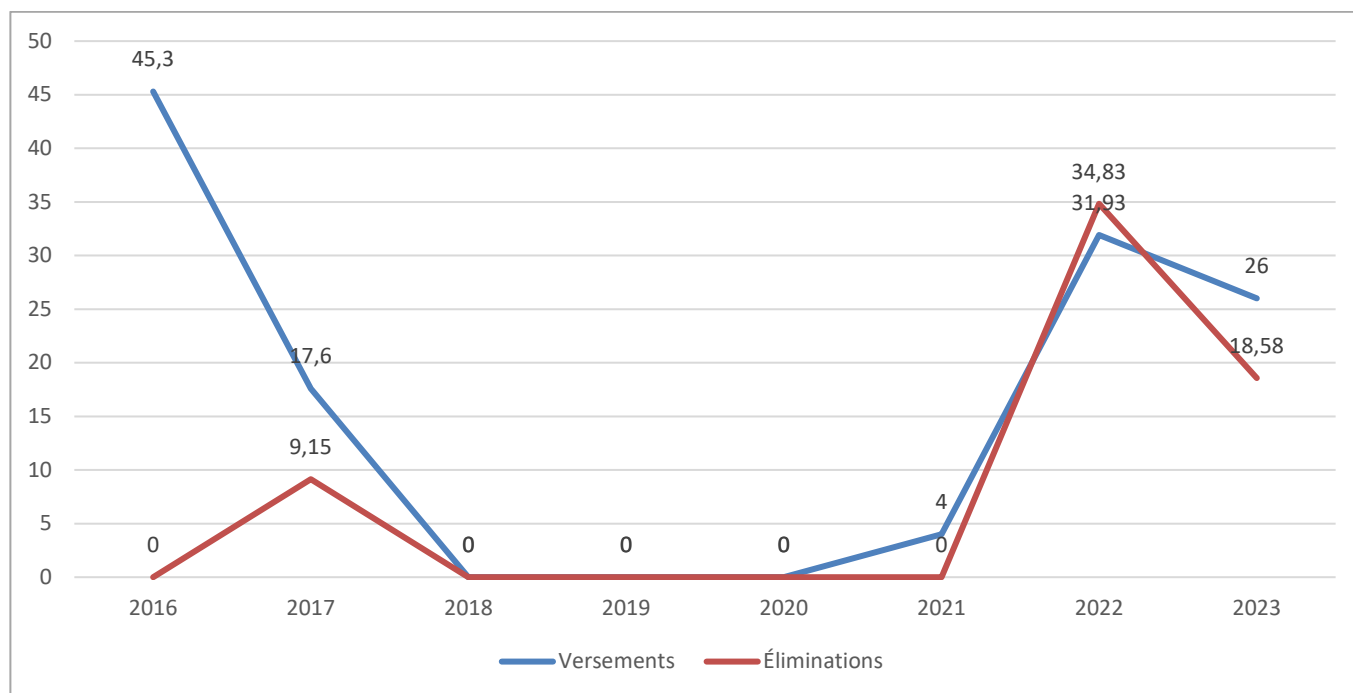
Les recrutements successifs d'un archiviste au poste de responsable en 2022 et d'un adjoint-archiviste en janvier 2025 permettent d'envisager une reprise des arriérés et un renforcement de la partie « archives » du service.

Accompagner les services producteurs

Le métier d'archiviste applique de plus en plus des logiques de record manager, intervenant en amont de la chaîne de traitement archivistique, dès la production des documents qui sont dès leur création, des archives.

De façon sporadique et en fonction des demandes, le service est intervenu auprès des producteurs d'archives pour des conseils et suggestions en matière d'archivage, essentiellement pour les questions liées aux versements d'archives. À ce titre, le service intervient chaque année pour réaliser en moyenne des versements estimés en moyenne à 30 ml et des éliminations estimées à 35 ml, exceptions faites des années 2018 à 2020 ou aucune donnée n'est disponible. En termes d'accompagnement des agents de la Ville d'Auray et du CCAS, aucune formation n'a été proposée avant 2022 sur la gestion de leurs dossiers administratifs ni sur les règles d'archivage.

MÉTRAGE LINÉAIRE DES VERSEMENTS ET ÉLIMINATIONS D'ARCHIVES PUBLIQUES ENTRE 2016 ET 2023



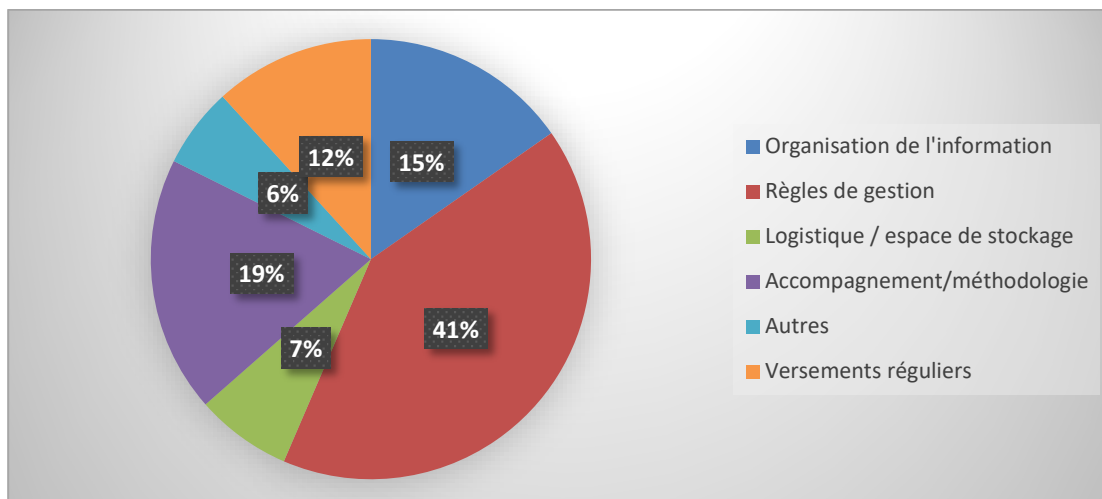
Un **audit interne** a été mené par le service Archives et Patrimoine entre février et août 2024. Avec 26 services interrogés sur 31, les réponses permettent d'avoir un regard précis des besoins et des demandes en matière de gestion des archives courantes et intermédiaires. En complément des actions proposées, la grille d'entretien comprenait la question suivante : « quel impact pour votre service si les Archives arrêtaient la prise en charge de vos archives ? ». Au-delà de l'évidence pour les professionnels en charge des archives, cette question a le mérite d'évaluer la sensibilisation des agents aux archives et le cas échéant, de rappeler synthétiquement les enjeux d'une bonne gestion des documents d'archives.

Les propositions formulées ci-dessous proviennent d'une grille d'entretien inspirée des Archives de Rennes³⁹, concernant les thématiques ci-dessous :

- Organisation de l'information : plan de classement, arborescence informatique
- Règles de gestion : tableaux de gestion, gestion des mails, fiches pratiques, gestion des doublons, gestion des photos ;
- Logistique et espace de stockage : locaux de stockage, serveurs
- Accompagnement : versements et éliminations, bonnes pratiques d'archivage, archivage numérique ;
- Autres : restauration de documents d'archives, données personnelles, droits d'accès aux serveurs et dossiers.

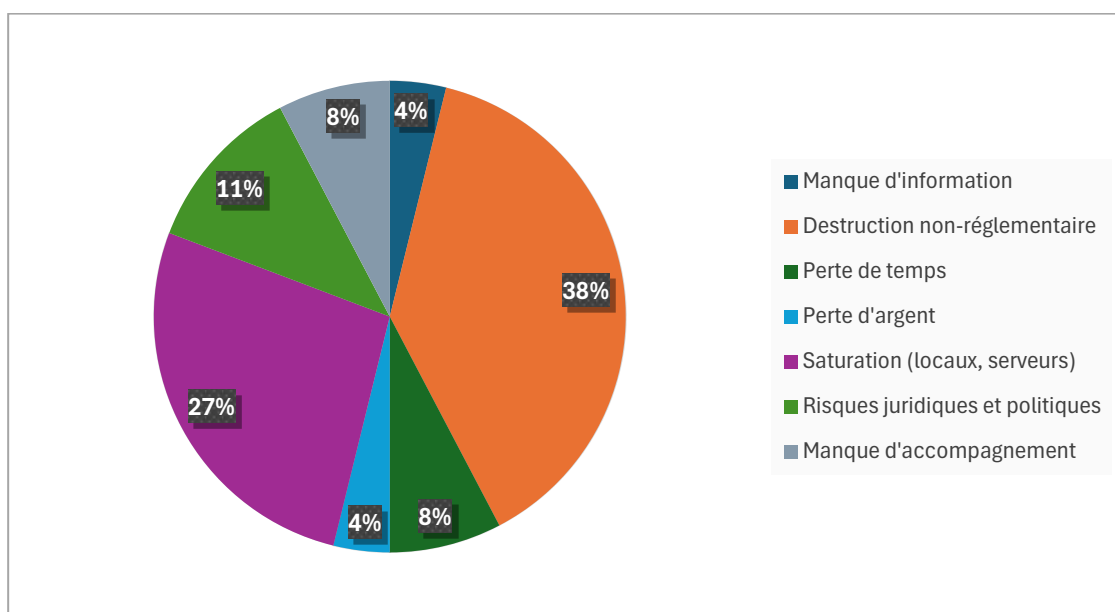
³⁹ Archives de Rennes, Politique d'archivage de Rennes Métropole, de la Ville de Rennes et du CCAS de Rennes, version 2.0, 2022, p.14.

POURCENTAGE DE RÉPONSES OBTENUES PAR ACTIONS LORS DE L'AUDIT RÉALISÉ EN 2024



Les réponses obtenues concernant en majorité le besoin exprimé de pouvoir disposer d'outils et de règles de gestion, qu'ils soient relatifs aux durées de conservation et aux sorts finaux, aux formats et autres questions sur les versions et nommages de documents.

RÉPONSES OBTENUES À LA QUESTION « QUEL IMPACT POUR VOTRE SERVICE SI LES ARCHIVES ARRÊTENT LA PRISE EN CHARGE DE VOS ARCHIVES » LORS DE L'AUDIT RÉALISÉ EN 2024

**Résorber les arriérés et améliorer le traitement***Vers une mise aux normes du classement*

Le cadre de classement 1926 concernant les archives municipales n'est que partiellement appliqué. Certains articles ont une double cote, issue des séries modernes et contemporaines, sans concordance entre les deux systèmes de classements. Par ailleurs, la césure entre archives modernes et contemporaines est appliquée à partir de 1940, sur le modèle des Archives départementales, contrairement à 1983.

Le principe du respect des fonds n'est pas appliqué pour une grande partie des archives modernes. À titre d'exemples, le versement 1W comprend 3 400 articles en provenance d'une vingtaine de producteurs différents et le 10W regroupe 1000 articles de 8 producteurs différents, répartis entre deux magasins d'archives. Une visite du service effectuée par les Archives départementales du Morbihan en 2024 souligne la nécessité d'effectuer un travail de tri et de réorganisation, « compte tenu de l'arriéré et de la complexité du fonds ». En effet, plusieurs fonds publics et privés ne sont pas traités, parmi eux, le fonds de l'historien Albert Garin (8ml) est régulièrement demandé par les chercheurs locaux.

Faciliter la communication des archives aux publics

Les instruments de recherches ne répondent pas aux normes de description archivistique⁴⁰. Ils ne sont produits qu'à partir d'extractions du logiciel Avenio et ne comprennent pas d'informations concernant l'historique des fonds, le métrage linéaire ou les dates extrêmes des fonds. Les concordances de cotes entre les instruments de recherches réalisés lors du dépôt des archives anciennes et modernes aux Archives départementales du Morbihan et lors de leur retour aux Archives municipales d'Auray ne sont pas à jour.

Jusqu'en 2023, le service ne disposait pas de règlement de salle de lecture et les instruments de recherche n'étaient pas accessibles dans l'espace de consultation. Par ailleurs, le service ne dispose pas d'un accès informatique à destination des publics ni de système de réservation d'articles.

En somme, le public des Archives est un public acquis constitué de chercheurs, notaires, public scolaire, retraités adeptes de généalogie. Le manque de signalétique et d'identification du lieu et de ses missions, l'étroitesse de son espace de consultation et l'absence d'accès numérique aux collections sont autant de freins qui ne permettent pas au service Archives et Patrimoine de capter un public plus large.

L'offre culturelle : une pluralité d'actions à valoriser

Une offre appréciée

D'après l'enquête Auray Côté Culture, les propositions en lien avec la découverte de l'histoire de la ville ou de son patrimoine sont appréciées des habitants⁴¹. Les éléments qui suivent ne concernent que les actions tout public.

Il est toutefois difficile d'établir un constat précis de ces retours, mais qu'ils s'agissent des visites guidées, des expositions ou des temps d'échanges avec les publics, les retours mettent en avant la qualité et la clarté des contenus, en particulier pour les visites guidées ; l'ouverture exceptionnelle d'édifices ; la présentation de reproductions de documents d'archives ; des propositions inédites ; les échanges avant ou après les visites guidées.

En ce qui concerne l'action pédagogique, les élèves et enseignants apprécient la qualité des propositions, touchant des thématiques variées. Les propositions de découverte de quartier et les médiations originales sont particulièrement appréciées, à l'image des visites du

⁴⁰ Norme ISAD(G).

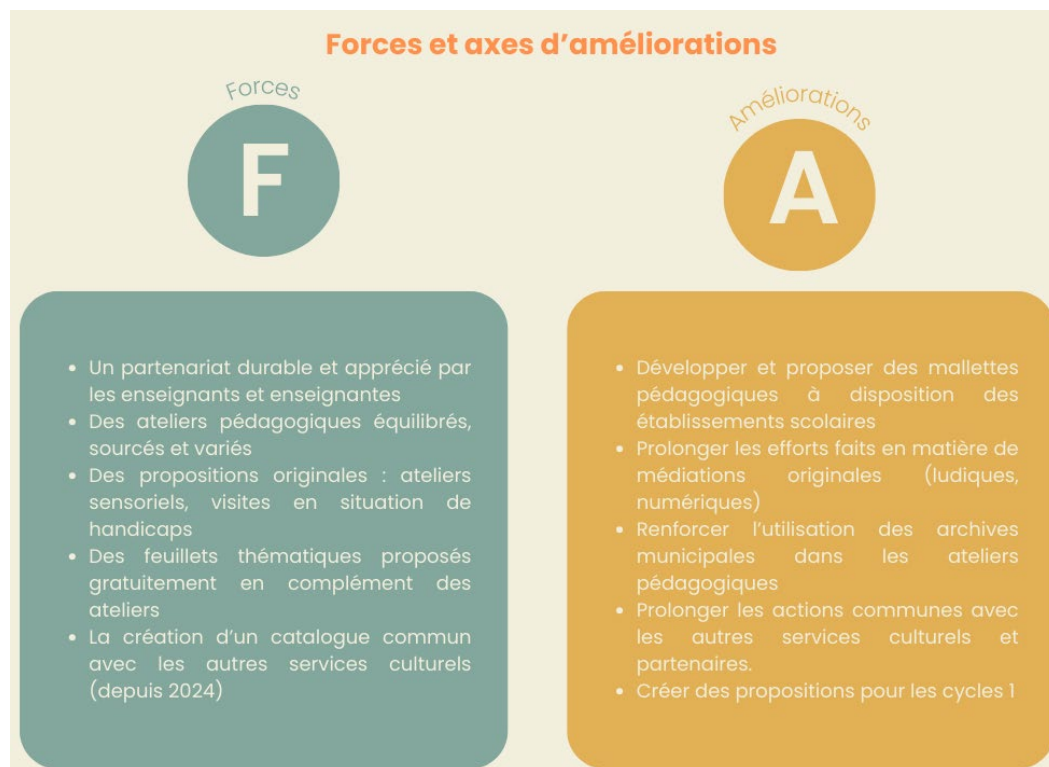
quartier de la gare ou de la découverte du quartier de Saint-Goustan à pied et en kayak.

Entre 2022 et 2024, deux nouvelles actions ont été mises en place par le service : un Inventaire participatif des maisons en pan de bois, et la proposition de parcours de jeux de piste numériques.

Les ateliers pédagogiques

Depuis la création du service Patrimoine au milieu des années 1990, une offre pédagogique construite sur des thématiques se rapportant à l'histoire de la ville ou aux édifices et monuments communaux est régulièrement plébiscitée par les établissements scolaires. Cette offre ancienne, mais actualisée selon les projets et demandes des établissements scolaires, présente des forces et des points d'amélioration, synthétisés dans le graphique ci-dessous.

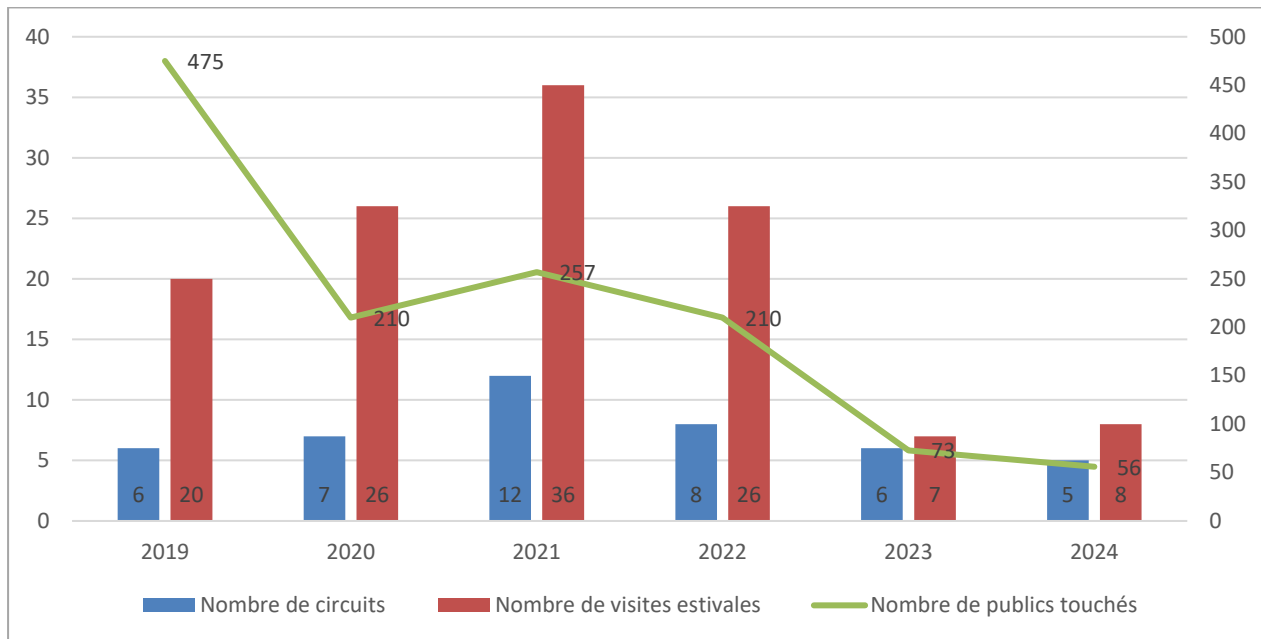
GRAPHIQUE DES FORCES ET DES AXES D'AMÉLIORATION DES ACTIONS DE MÉDIATION CULTURELLE, 2024



Les visites guidées de l'été : un modèle à repenser

Les visites guidées proposées par le service Archives et Patrimoine ont connu une augmentation significative entre 2019 et 2022, puisqu'un médiateur du patrimoine était recruté pour l'occasion. Depuis 2023, le choix a été fait de restreindre l'activité, par une baisse des circuits et des visites estivales. La baisse de fréquentation s'explique aussi par l'annulation de certaines visites liées à des questions de ressources humaines et conditions météorologiques).

STATISTIQUES DE FRÉQUENTATION DES VISITES GUIDÉES ESTIVALES ENTRE 2019 ET 2024



Les années 2023 et 2024 sont marquées par une baisse significative en termes de propositions et de fréquentation, en raison de l'annulation de certaines visites (ressources humaines, conditions météorologiques) et par le non-renouvellement de certaines visites populaires, en particulier celles relatives à l'église Saint-Gildas, au Mausolée de Cadoudal et à l'ancienne prison royale.

À noter également que le programme Détour d'Art consacré aux visites d'édifices religieux dans le Pays d'Auray, a été repris par AQTA et propose chaque année des visites sur un édifice présent sur la commune d'Auray, tandis que l'Office de Tourisme propose lui aussi des visites du port de Saint-Goustan. La présence de ces deux acteurs culturels et touristiques nous encourage à échanger sur l'équilibre des propositions, et à relayer l'ensemble des communications.

Une méconnaissance des missions du service

Les retours des agents et des publics mettent en avant la méconnaissance des actions culturelles du service, renforcée par l'absence d'un programme culturel trimestriel ou annuel. Les actions de médiation culturelle en partenariat avec d'autres services culturels ont souvent porté sur la proposition de visites guidées, l'animation d'ateliers de jeux en bois ou l'aide ponctuelle lors d'événements culturels (ouverture de saison du Centre Culturel Athéna, carnaval organisé par la Vie Associative).

Les bâtiments et les locaux

Le service Archives et Patrimoine est implanté dans un bâtiment culturel fréquenté par des publics variés, qu'ils soient originaires d'Auray ou des villes alentours. La présence d'un hall, de salles de réunions et d'une cafétéria nous permettent de bénéficier de locaux pour des actions tout public.

Toutefois, la visibilité du service est à parfaire, en particulier en ce qui concerne la signalétique, inexistante aux abords du bâtiment ou vieillissante sur le fronton du service. Le stationnement des véhicules de l'Espace Culturel Athéna réduit également la visibilité du

service pour les publics.

Les bureaux des agents

Les bureaux situés au sein du bâtiment pâtiennent de leur emplacement en rez-de-jardin : seule une fenêtre et une porte à un vantail éclairent les bureaux et l'espace de consultation, déplacé à l'entrée en 2023 pour améliorer l'accueil des publics.

La disposition des bureaux en *open space* et à proximité de cet espace de consultation restreint ne permet pas d'avoir des espaces délimités pour le traitement des archives et d'avoir une confidentialité suffisante. L'ensemble de ces éléments ont été notifiés dans les rapports des Archives départementales du Morbihan lors de leurs venues en 2023 et 2024.

Les espaces de conservation

La salle d'archives située au sein de l'Espace Culturel Athéna présente des conditions satisfaisantes. Sécurisée, elle dispose d'un système anti-incendie, d'une porte coupe-feu et des rayonnages et meubles à plans en nombre suffisant.

Pour autant, l'hygrométrie atteint régulièrement plus de 65% d'humidité, bien au-delà du seuil de 45%-55% fixé par le SIAF. Ces conditions peuvent être à l'origine d'une mauvaise conservation des documents d'archives, à l'image du fonds de la bibliothèque de l'ancien couvent de la Chartreuse, dont certains ouvrages anciens présentent des moisissures au dos. À l'heure actuelle, le service suit les recommandations émises par le SIAF, à savoir :

« En l'absence d'installation de climatisation, en climat humide ou pour les périodes estivales durant lesquelles le taux d'humidité relative peut dépasser 65 %, l'installation de déshumidificateurs mobiles est un minimum »⁴².

Des tableaux sont également conservés dans le magasin de l'Espace Athéna, dans l'allée principale, ce qui entraîne parfois des frottements et des risques de détérioration. Les rayonnages d'archives sont en métal peint et certains sont cintrés en raison du grand nombre de registres conservés. L'espacement entre les rayonnages est insuffisant, estimé en moyenne à 70 cm entre chaque travée, rendant difficile la circulation des agents et la manipulation des documents, en particulier les boîtes grand format.

La conservation

Les fonds d'archives souffrent de conditions de conservation insatisfaisantes, malgré l'avis positif formulé par les rapports des Archives départementales du Morbihan en 2021.

Parmi les points problématiques, certains documents sont abîmés en raison de mauvaises manipulations. Les cotations sont parfois collées ou inscrites sur les documents mêmes, au stylo ou au marqueur, tandis que les fonds iconographiques sont accrochés directement dans les meubles à plans sans protection. Des traces de poussière et de moisissures ont été relevées entre 2023 et 2024 sans qu'une action efficace ne soit envisagée.

⁴² Service interministériel des Archives de France, Bâtiments d'archives – Règles de base pour la construction et l'aménagement d'un bâtiment d'archives, 2023, 5e édition, p.32.

De nombreux documents ne sont pas conditionnés, en particulier les registres (état-civil, délibérations) ou des ouvrages anciens. Un chantier de conditionnement a été mené partiellement en 2024 et devra être prolongé.

En ce qui concerne la conservation curative, le service s'est concentré jusqu'en 2022 sur la restauration des registres de délibérations et des registres d'état-civil. Depuis 2023, celle-ci s'est étendue aux documents du cadastre et aux registres de recensement de population, avec la proposition d'un plan pluriannuel de restauration interne. Le service bénéficie des subventions de restauration du Département du Morbihan et de la DRAC Bretagne. Un chantier de dépoussiérage et traitement de la bibliothèque historique de l'ancienne Chartreuse d'Auray est envisagé pour 2025.

Au moment de la rédaction du PSCE, aucune politique de numérisation n'est engagée, ne permettant pas d'avoir une vision à long terme des dépenses nécessaires à cet effet ni une anticipation de la mise en ligne des documents via Avenio Web.

Vers une rénovation et une extension du bâtiment

Construit en 1990, l'Espace culturel Athéna présente des signes de vétusté et une incompatibilité par rapport aux exigences bâtimentaires (médiathèque) et aux projets souhaités par la municipalité (transformation d'un espace culturel plus ouvert, accessible et modulable). Le projet concerne la rénovation énergétique du bâtiment (phase 1, tranche ferme) et envisage un réaménagement des espaces et un agrandissement de la médiathèque (phase 2, tranche optionnelle). Le coût prévisionnel des travaux de la phase 1 est estimé à 1,3 millions d'euros HT.

L'architecte **David Cras** a été sélectionné sur concours fin 2024 pour réaliser les deux phases du projet, la phase 1 entre 2026-2027 et la phase 2 entre 2029-2031. Cet architecte originaire de Rennes a notamment participé aux travaux de rénovation des Archives départementales des Côtes-d'Armor, et d'autres bâtiments culturels tels que le Centre des Congrès installé dans le Couvent des Jacobins de Rennes (Ille-et-Vilaine) ou l'Espace culturel de Ploemeur (Morbihan).

Plusieurs éléments prévus dans la phase 2, si elle se réalise, concernent directement le service Archives et Patrimoine, notamment avec les créations d'une salle de lecture (20m²), d'un espace de décontamination (5m²), une salle de traitement (15m²) et des bureaux pour les agents (18m² et 18m²). La salle d'archives perd 5m² pour accueillir l'espace de décontamination. Le remplacement des rayonnages fixes n'est pas prévu dans le cadre de ce projet et la création d'un système de ventilation est en cours de discussion au moment de la rédaction du PSCE.

Par ailleurs, l'aménagement de l'accès sud de l'Espace culturel Athéna et le percement de fenêtres vont permettre d'améliorer la visibilité du service et d'en améliorer le confort pour les usagers et les agents. ●●

VUE DU PROJET D'EXTENSION DU CENTRE CULTUREL ATHÉNA, CÔTÉ PARVIS, 2024, ©CRAS ARCHITECTE



VUE DU PROJET D'EXTENSION DU CENTRE CULTUREL ATHÉNA, CÔTÉ FONTAINE, 2024, ©CRAS ARCHITECTE



PARTIE 3 – AXES ET ORIENTATIONS POUR 2024-2027

LE PROJET CULTUREL DE LA VILLE D'AURAY

Comme évoqué en introduction de ce document, la définition des axes culturels du PSCE devait correspondre et répondre aux orientations politiques telles que définies dans la lettre de cadrage des élus en 2020.

S'articulant autour des notions de défense et de promotion des droits culturels, trois orientations générales, inspirées par les travaux de groupes internationaux ou de groupes parlementaires (Déclaration de Fribourg, Agenda 21, Loi NOTRe), ont été énoncées : la participation et la co-construction des politiques culturelles ; l'animation et la médiation culturelle ; la valorisation des pratiques artistiques amateurs.

Sous l'égide d'un comité de pilotage et à partir des différentes phases du projet, l'analyse des données a révélé des attentes et des objectifs qui ont été retranscrits dans un socle commun, tel que présenté ci-dessous. Ainsi, quatre priorités culturelles ont été définies et votées en conseil municipal en mai 2024, afin d'orienter les actions à venir des différents services culturels.

La définition du socle commun

1. Une politique culturelle accessible et accueillante

- (1.1) Proposer et accompagner une offre culturelle et artistique ouverte et diversifiée
- (1.2) Mettre en œuvre une politique tarifaire adaptée aux ressources de chacun.e et développer des propositions gratuites
- (1.3) Lutter contre le non-recours aux droits culturels, aller en priorité vers les populations isolées, en fragilité, en situation de précarité, les enfants et les jeunes
- (1.4) Mettre en place une communication compréhensible par toutes et tous et inclusive
- (1.5) Permettre aux habitant.e.s de se rencontrer et de dialoguer entre eux/elles

2. Une politique culturelle qui valorise les habitants

- (2.1.) Reconnaître l'égalité dignité des habitant.e.s dans la variété de leurs goûts et pratiques culturelles
- (2.2.) Proposer des actions où les habitant.e.s peuvent intervenir, où leur compétence est nécessaire, où ils et elles pourront s'enrichir, gagner en dignité et en pouvoir d'agir
- (2.3.) Soutenir les associations culturelles dans la mise en œuvre de leurs actions
- (2.4.) Reconnaître, encourager et valoriser les pratiques amateurs
- (2.5.) Prendre en compte les pratiques culturelles et les attentes des habitant.e.s en lien avec les moyens humains et financiers de la ville.

3. Une politique culturelle inscrite dans son territoire et investie sur les enjeux climatiques et sociétaux

- (3.1) Adopter une posture d'écoute et de diagnostic permanent pour prendre en compte les enjeux sociologiques et démographiques actuels
- (3.2) Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines et matrimoines anciens comme récents
- (3.3) S'inscrire de façon volontariste dans une politique culturelle intercommunale, dès lors que les objectifs, valeurs et moyens de la ville et de l'intercommunalité s'accordent
- (3.4) Faire avec le déjà-là, utiliser les infrastructures existantes, investir l'espace public et les lieux du quotidien
- (3.5) Accueillir et soutenir les artistes, créatifs, scientifiques et penseurs susceptibles d'alimenter et d'inspirer le projet culturel municipal

4. Une politique culturelle dont la mise en œuvre incarne les valeurs qu'elle porte

- (4.1) Prendre en compte les enjeux climatiques et modifier, adapter nos façons de faire pour réduire notre empreinte carbone
- (4.2) Appliquer les valeurs portées par cet écrit (accueil, respect, écoute, accompagnement...) aux habitant.e.s, aux équipes municipales comme aux équipes artistiques accueillies
- (4.3) Monter en compétences sur les notions de droits culturels et de démocratie culturelle
- (4.4) Ouvrir aux habitant.e.s certains choix décisionnaires concernant la politique culturelle de la ville
- (4.5) Participer à la mise en réseau des acteurs et actrices des secteurs culturels, sociaux et éducatifs pour impulser une dynamique de coopération local. ●●

LES AXES DU PROJET SCIENTIFIQUE, CULTUREL ET ÉDUCATIF

À la fois service culturel et service administratif, Archives et Patrimoine propose un plan d'action qui tente d'intégrer les principes énoncés dans le socle commun tout en mettant en avant les orientations spécifiques d'un service public d'archives.

Cette apparente dichotomie entre des orientations politiques générales et des contraintes liées à la gestion des archives ne doit pas occulter le fait que les services d'archives en France sont investis depuis de nombreuses années sur des actions valorisant la participation des habitants (indexation collaborative), la co-construction de politiques culturelles (orientations et priorisations en matière de classement) et de défense des droits culturels (application du droit de consultation des archives)

Le PSCE du service Archives et Patrimoine intègre les orientations de la politique culturelle municipale au sein de trois axes : **vers un service accueillant, reconnu et engagé ; connaître et préserver les patrimoines ; valoriser et partager les patrimoines auprès de toutes et tous.**

LES AXES RETENUS POUR LE PSCE DU SERVICE ARCHIVES ET PATRIMOINE 2024-2028

AXE 1

Vers un service accueillant, reconnu et engagé

Accompagner les usagers et les services dans leurs recherches, faire connaître et reconnaître les actions culturelles du service, répondre aux enjeux liés à la dématérialisation et à la modernisation de l'administration : voici les défis à relever pour que l'accessibilité aux archives et aux patrimoines demeure un droit connu et partagé par toutes et tous.

Action n°1 : Contribuer à la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » portée par AQTA

Action n°2 : Améliorer l'accueil des publics et l'accès aux informations

Action n°3 : Développer l'archivage numérique au sein de la collectivité

Action n°4 : Concevoir une programmation culturelle annuelle

Action n°5 : Se doter d'un équipement culturel moderne et accueillant

Action n°6 : Définir une politique d'archivage pour la collectivité

AXE 2

Connaître et préserver les patrimoines

Collecte, conservation, classement : trois mots couvrant des missions essentielles pour le service, qui seront complétées par une attention particulière à l'enrichissement des connaissances et la préservation des différents patrimoines de la commune et de ses habitantes et habitants.

Action n°7 : Réaliser des études préalables sur les monuments propriétés communaux

Action n°8 : Mettre en place un programme pluriannuel de restauration d'archives

Action n°9 : Finaliser l'Inventaire de l'architecture urbaine en pan de bois

Action n°10 : Définir une politique de numérisation pluriannuelle

Action n°11 : Améliorer les conditions de conservation des fonds d'archives

AXE 3

Valoriser et partager les patrimoines auprès de toutes et tous

Comment transmettre les savoirs et les connaissances tout en donnant vie aux patrimoines pour chaque individu ? Ces interrogations reflètent autant de défis que de volontés de valoriser les efforts déployés en matière de conservation et de mise en lumière des richesses patrimoniales de la ville.

Action n°12 : Concevoir une exposition triennale à la Chapelle du Saint-Esprit

Action n°13 : Consolider et diversifier les actions de médiation tout public

Action n°14 : Développer les services en ligne

Action n°15 : Construire et/ou participer à un projet EAC sur le territoire

Action n°16 : Développer les dons d'archives et les collectes de témoignages

Axe 1 - Vers un service accueillant, reconnu et engagé

Action 1 - Contribuer à la labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » portée par AQTA

AXES CONCERNÉS

- (1.1) Proposer et accompagner une offre culturelle et artistique ouverte et diversifiée ;
- (3.2) Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines et matrimoines anciens comme récents ;
- (3.3) S'inscrire de façon volontariste dans une politique culturelle intercommunale, dès lors que les objectifs, valeurs et moyens de la ville et de l'intercommunalité s'accordent.

CONTEXTE

Le projet de labellisation « Pays d'Art et d'Histoire » porté par la communauté de communes vise à promouvoir et valoriser le patrimoine culturel, architectural et historique du territoire. En collaborant avec AQTA, le service Archives et Patrimoine s'engage à contribuer à la réalisation des actions nécessaires à l'obtention de ce label pour le Pays d'Auray.

MESURES CONCRÈTES

- Participer aux réunions et ateliers proposés par AQTA.
- Participer à l'identification et l'Inventaire du patrimoine culturel du territoire, commençant par les édifices et monuments propriétés de la Ville.
- Prolonger les propositions de médiation culturelle (visites guidées, expositions, etc.) et communiquer sur les offres communes
- Prolonger notre politique de valorisation et de conservation du patrimoine.

MOYENS & DÉLAIS

- Temps à dégager pour les réunions et la participation au projet.
- Stagiaire si accompagnement au projet d'Inventaire du patrimoine d'AQTA.

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

2025,

PARTICIPATION TOUT AU LONG DU PSCE

- **2023-2024** : réunions, relecture, partage d'informations, accueil et orientation des bénévoles de l'Inventaire
- **> 2025** : réunions de concertation, participation à des projets communs selon intérêts mutuels

ACTION 2 - AMÉLIORER L'ACCUEIL DES PUBLICS ET L'ACCÈS AUX INFORMATIONS

Axes concernés :

- (3.4) Faire avec le déjà-là, utiliser les infrastructures existantes, investir l'espace public et les lieux du quotidien ;
- (3.5) Accueillir et soutenir les artistes, créatifs, scientifiques et penseurs susceptibles d'alimenter et d'inspirer le projet culturel municipal ;
- (4.3) Monter en compétences sur les notions de droits culturels et de démocratie culturelle

CONTEXTE

Cette action tend à améliorer l'accueil des publics et leur accompagnement en mettant à disposition les espaces et les ressources nécessaires pour préparer leurs recherches et leurs venues au service.

MESURES CONCRÈTES

- Aménager les espaces pour améliorer les conditions d'accueil des publics pour leurs consultations [Effectué en 2023].
- Rédiger et mettre en place un règlement pour la salle de lecture [Effectué en 2023].
- Réorganiser la bibliothèque pour une meilleure compréhension et utilisation par les usagers [Effectué en 2023].
- Améliorer l'accessibilité et l'accès au bâtiment pour une meilleure visibilité du service.
- Mettre à jour les inventaires d'archives et les mettre à disposition.
- Monter en compétences sur les demandes de recherches spécifiques (généalogie, urbanisme).

MOYENS & DÉLAIS

- Investissement : travaux (régie, externe), renouvellement du mobilier.
- Formation en continue sur les problématiques rencontrés en salle de lecture. Stagiaire si accompagnement au projet d'Inventaire du patrimoine d'AQTA.

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

2023-2024

FORMATIONS TOUT AU LONG DU PSCE

- **2023-2024** : réunions, relecture, partage d'informations, accueil et orientation des bénévoles de l'Inventaire
- **> 2025** : réunions de concertation, participation à des projets communs selon intérêts mutuels

ACTION 3 - DÉVELOPPER L'ARCHIVAGE NUMÉRIQUE

Axes concernés :

- (3.2) Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines et patrimoines anciens comme récents ;
- (4.1) Prendre en compte les enjeux climatiques et modifier, adapter nos façons de faire pour réduire notre empreinte carbone ;
- (4.5) Participer à la mise en réseau des acteurs et actrices des secteurs culturels, sociaux et éducatifs pour impulser une dynamique de coopération local.

CONTEXTE

Le projet de développement de l'archivage numérique au sein de la Ville d'Auray vise à moderniser et à optimiser la gestion des documents et des données administratives en agissant dès leur production. Cette transition vers l'archivage numérique permettra d'améliorer l'accessibilité, la sécurité et l'efficacité de la gestion documentaire au sein de la collectivité, de répondre aux exigences réglementaires et d'assurer la transparence de l'action publique.

MESURES CONCRÈTES

- Créer un groupe de travail avec la DSIM d'AQTA, les Archives départementales.
- Créer et diffuser une politique d'archivage pour définir des procédures et des bonnes pratiques pour la collecte, le classement, la conservation et l'élimination des documents numériques.
- Étude de faisabilité et analyse des solutions adaptées (GED, SAE). Analyse des flux
- Concevoir un cahier des charges mentionnant le périmètre, les enjeux et objectifs et les phases du projet et évaluer les prestataires nécessaires.
- Sensibiliser et former les agents aux bonnes pratiques en matière d'archivage.
- Mettre en place des outils et des interfaces permettant aux agents et citoyens d'accéder facilement aux documents administratifs.

MOYENS & DÉLAIS

- Collaboration avec AQTA (DSIM) et Archives départementales du Morbihan.
- Moyens financiers pour l'acquisition et la maintenance d'une solution logicielle ainsi qu'une AMO.
- Soutien de la Direction générale des services, appui de la DSIM.
- Temps nécessaire pour la réflexion et la mise en place de ce projet chronophage et nécessitant une expertise avérée.

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

TOUT AU LONG DU PSCE

- **2024** : réalisation d'un audit interne
- **2025** : rédaction d'outils et de fiches pratiques, veille, montée en compétence
- **2026** : *équipe projet, diagnostic, benchmark, objectifs, cahier des charges*
- **2027** : lancement de la consultation, choix prestataire, déploiement pilote

ACTION 4 - CONCEVOIR UNE PROGRAMMATION

CULTURELLE ANNUELLE

AXES CONCERNÉS :

- (1.1) Proposer et accompagner une offre culturelle et artistique ouverte et diversifiée ;
- (1.2) Mettre en œuvre une politique tarifaire adaptée aux ressources de chacun.e et développer des propositions gratuites ;
- (1.4) Mettre en place une communication compréhensible par toutes et tous et inclusive ;
- (2.5.) Prendre en compte les pratiques culturelles et les attentes des habitant.e.s en lien avec les moyens humains et financiers de la ville.

CONTEXTE

Le service Archives et Patrimoine est un service méconnu des habitant.es, tel que révélé par l'enquête Auray Côté Culture. Par le passé, l'édition de programmes trimestriels ou l'intégration des actions dans un programme commun à la direction permettaient de valoriser les actions tout public. Il est proposé ici de créer une programmation culturelle (trimestrielle, saisonnière ou annuelle) pour y mentionner expositions, ateliers tout publics, visites guidées de l'été et événements de nos partenaires.

MESURES CONCRÈTES

- Solliciter des prestataires et partenaires pour proposer des formes de médiation culturelle variée (expositions, conférences, ateliers).
- Mettre en place des actions de médiation diverses qui incitent à les habitant.es à prendre connaissance de l'histoire et des patrimoines
- Communiquer avec le réseau culturel et institutionnel local et évoquer les visites et propositions à partager.
- Faciliter l'accès à l'information sur les actions du service en réalisant des supports homogènes et compréhensibles.

MOYENS & DÉLAIS

- Communication et coopération avec AQTA et partenaires.
- Utiliser tous les canaux de communication grand public disponibles.
- Budget de communication, dispositif de diffusion
- Accompagnement du Centre culturel Athéna pour la PAO et l'impression.

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

2025

TOUT AU LONG DU PSCE

- **2025** : définition temporalité, échanges partenaires, propositions le week-end, bilans, réunions avec partenaires
- **2026** : définition thématiques, réunions, conception programmation, réservation, lancement, analyse publics

ACTION 5 - SE DOTER D'UN ÉQUIPEMENT CULTUREL MODERNE ET ACCUEILLANT

AXES CONCERNÉS :

- (1.4) Mettre en place une communication compréhensible par toutes et tous et inclusive ;
- (2.5.) Prendre en compte les pratiques culturelles et les attentes des habitant.e.s en lien avec les moyens humains et financiers de la ville.
- (4.3) Monter en compétences sur les notions de droits culturels et de démocratie culturelle

CONTEXTE

Identifié comme l'un des bâtiments les plus énergivores, le Centre culturel Athéna est également soumis aux infiltrations d'eau et aux fluctuations thermiques. Un projet de rénovation (phase 1, 2026-2027) et d'extension (phase 2 optionnelle, 2029-2032) permet au service Archives et Patrimoine d'espérer améliorer les conditions de conservation des archives, d'accueil des publics et de travail des agents.

MESURES CONCRÈTES

- Participer et suivre les études d'usages et architecturales avec les programmistes et les architectes.
- Recenser les besoins et les enjeux du service pour le projet de rénovation.
- Participer aux réflexions sur les usages et le réaménagement des espaces du bâtiment.
- Mettre à jour le récolement et le registre d'entrée des fonds.
- Engager la réflexion pour le remplacement des rayonnages.

MOYENS & DÉLAIS

- Collaboration avec les programmistes, architectes et autres services municipaux.
- Temps à dégager pour les recherches en archives et les réflexions sur l'extension du service.

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

2024-2026

- **2024** : recensement des besoins et usages, définition et précision des circuits des documents, participation au COTECH, choix des architectes
- **2025** : COTECH, confirmation des besoins, calendrier des travaux, recherches en archives, participation groupe de travail réaménagement
- **2026** : analyse et déploiement résultats groupe de travail, suivi des travaux en lien avec l'activité du service, réflexion signalétique.

6 - DÉFINIR UNE POLITIQUE D'ARCHIVAGE POUR LA COLLECTIVITÉ

AXES CONCERNÉS :

(4.1) Prendre en compte les enjeux climatiques et modifier, adapter nos façons de faire pour réduire notre empreinte carbone

CONTEXTE

Chargé de conseiller les services producteurs et de collecter les documents papiers et numériques, le service Archives et Patrimoine souhaite établir une méthodologie de collecte, afin de répondre aux besoins des services tout en anticipant les risques de saturation des espaces de stockage (papier, numérique) et l'accroissement de la production documentaire. Le service entend se positionner comme un service ressource et accompagner les services producteurs dans leur gestion des archives, sans se substituer à eux.

MESURES CONCRÈTES

- Définir des besoins et un plan d'organisation : documents cadres, soutien hiérarchique, audits
- Entretiens : état des lieux des besoins de chaque service, récapitulatif des informations essentielles produites
- Résorber les arriérés en définissant des priorités d'actions.
- Analyse des résultats : définition de critères de priorisation
- Rédaction d'un document-cadre :
- Réalisation d'outils en matière de règles d'archivage, de méthodologie, de gestion de l'information, tant pour le papier que pour le numérique.
- Réaliser et proposer des formations à la bonne gestion des archives.

MOYENS & DÉLAIS

- Soutien de la Direction générale des services (relais, appui), de la Direction des Ressources humaines (formations) et des services chargés de la communication.

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

2025

TOUT AU LONG DU PSCE

- **2025** : définition des besoins, entretiens, réflexion sur les outils
- **2026** : analyse des résultats, entretiens complémentaires, rédaction d'un document-cadre, réalisation d'outils et de formations
- **2027** : déploiement des formations et inscription dans le plan général des formations.

Axe 2 - Connaître et préserver les patrimoines

ACTION 7 - RÉALISER DES ÉTUDES PRÉALABLES SUR LES MONUMENTS PUBLICS

AXES CONCERNÉS :

- (2.5.) Prendre en compte les pratiques culturelles et les attentes des habitant.e.s en lien avec les moyens humains et financiers de la ville ;
- (3.4) Faire avec le déjà-là, utiliser les infrastructures existantes, investir l'espace public et les lieux du quotidien ;
- (4.1) Prendre en compte les enjeux climatiques et modifier, adapter nos façons de faire pour réduire notre empreinte carbone.

CONTEXTE

La Ville d'Auray possède un patrimoine remarquable et varié, comme évoqué au début du PSCE. Elle s'est engagée, fin 2024, dans la réalisation d'un Schéma Directeur Immobilier Énergétique (SDIE) avec pour objectifs de connaître l'état du patrimoine bâti de la ville, prendre en compte les enjeux actuels d'économies d'énergie et de transition, aligner les attentes des usagers et élaborer un plan d'actions. Le service Archives et Patrimoine dispose des fonds d'archives susceptibles d'être mobilisés au cours de ce projet.

MESURES CONCRÈTES

- Renforcer la coopération avec les partenaires internes/externes par des groupes de travail réguliers pour suivre l'état matériel et sanitaire des édifices menacés.
- Effectuer les recherches d'archives nécessaires pour documenter l'histoire des interventions passées sur les édifices.
- Poursuivre le partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour les aides aux restaurations des bâtiments non classés
- Engager des demandes d'intervention d'architectes du patrimoine pour réaliser un audit complet, en lien avec la Direction des services techniques (DSTS).
- Prioriser les interventions en fonction de l'urgence en premier lieu, et du coût en second lieu.
-

MOYENS & DÉLAIS

- Temps consacré à la recherche en archives et aux numérisations.
- Collaboration avec la DSTS, la Fondation du Patrimoine.
- Historien du patrimoine, étudiants architecture/patrimoine.



- **2025** : participation au SDIE, visites ponctuelles des bâtiments, rédaction d'un dossier général.
- **2026** : présentation aux élus, précision des besoins et projections de travaux, recherches en archives.

ACTION 8 - METTRE EN PLACE UN PROGRAMME PLURIANNUEL DE RESTAURATION D'ARCHIVES

AXES CONCERNÉS :

(3.2) Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines et patrimoines anciens comme récents.

CONTEXTE

Le projet de mise en place d'un programme pluriannuel de restauration et de numérisation d'archives vise à préserver et à valoriser le patrimoine documentaire de la collectivité territoriale en restaurant les documents endommagés et en les numérisant pour assurer leur conservation à long terme et leur accessibilité pour les générations futures. Ce projet implique la mise en place de mesures techniques, logistiques et humaines pour mener à bien la restauration et la numérisation des archives dans le respect des normes de préservation et de sécurité.

MESURES CONCRÈTES

- Évaluer l'état des archives conservées dans les locaux en identifiant les documents nécessitant une restauration urgente et déterminer les priorités en termes de numérisation pour assurer leur préservation.
- Établir des priorités en fonction de l'état, l'ancienneté, la fréquence de consultation en créant une liste de documents.
- Consulter des spécialistes afin de déterminer les meilleures méthodes de restauration et numérisation à appliquer et établir un budget précis.
- Solliciter la direction des finances pour évaluer les modalités de marchés publics.
- Procéder à la restauration et numérisation des documents et prévoir les modalités de dépôt et de récupération dans un document-cadre.
- Communiquer sur les documents restaurés et numérisés.

MOYENS & DÉLAIS

- Maintenir les moyens financiers alloués à la restauration.
- Solliciter les aides financières des partenaires.



- **2026** : mise à jour du récolement, du registre des entrées et des localisations, évaluation de l'état des archives, définition des priorités.

- **2027** : réflexion marchés publics, définition budget et calendrier.

ACTION 9 - FINALISER L'INVENTAIRE DE L'ARCHITECTURE URBAINE EN PAN DE BOIS

AXES CONCERNÉS :

- (1.5) Permettre aux habitant.e.s de se rencontrer et de dialoguer entre eux/elles
- (2.2.) Proposer des actions où les habitant.e.s peuvent intervenir, où leur compétence est nécessaire, où ils et elles pourront s'enrichir, gagner en dignité et en pouvoir d'agir
- (4.3) Monter en compétences sur les notions de droits culturels et de démocratie culturelle

CONTEXTE

La Ville d'Auray, lauréate de la troisième édition de l'appel à projets « Révéler et réinvestir l'architecture urbaine en pan de bois » porté par la Région Bretagne, a lancé un Inventaire participatif de ses maisons en pan de bois en 2023. Au travers de cette démarche, les habitant.es sont invités à (re)découvrir des maisons connues, cachées ou détruites en menant des enquêtes de terrains, en archives et des couvertures photographiques.

MESURES CONCRÈTES

- Recenser les éléments avec la chargée d'Inventaire et les contributeurs.
- Accompagner et former les contributeurs aux techniques d'Inventaire et de recherche en archives.
- Monter en compétence sur les outils de recensement.
- Valoriser la thématique du pan de bois lors d'un temps fort.
- Compiler et sélectionner les notices et dossiers d'étude sur GLAD et Gertrude (mise en ligne des données).
- Effectuer des recherches en archives sur une sélection de maisons en pan de bois.
- Proposer un temps de restitution lors des JEP avec les contributeurs et la Région Bretagne. Effectuer le bilan de l'action et solliciter le versement de la subvention.

MOYENS & DÉLAIS

- Recrutement d'un stagiaire ou d'un service civique pour répondre à l'appel à projet.
- Temps nécessaire pour les relations avec les bénévoles et contributeurs et l'intégration des données une fois le stage/service civique achevé.
- Formations et déplacements à Rennes.



- **2025** : finalisation des notices et dossiers, réalisation du dossier financier et technique, réception de la subvention
- **> 2026** : intégration ponctuelle d'informations historiques et d'iconographie.

ACTION 10 - DÉFINIR UNE POLITIQUE DE NUMÉRISATION PLURIANNUELLE

AXES CONCERNÉS :

(3.2) Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines et matrimoines anciens comme récents

CONTEXTE

Le projet de numérisation et d'amélioration de l'accessibilité des collections et archives vise à moderniser la gestion et la diffusion du patrimoine documentaire de la collectivité territoriale en le rendant accessible de manière numérique à un large public. Ce projet implique la numérisation des documents physiques, leur indexation, leur mise en ligne sur une plateforme numérique déjà acquise, ainsi que des efforts pour rendre ces ressources accessibles aux personnes en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

MESURES CONCRÈTES

- À partir du diagnostic réalisé pour la restauration des archives, établir des priorités de numérisation en fonction de l'état, l'ancienneté, la fréquence de consultation et les besoins des usagers.
- Établir un cahier des charges pour transmission à des prestataires.
- Solliciter les partenaires financiers.
- Procéder à la numérisation des documents et prévoir les modalités de dépôt et de récupération dans un document-cadre.
- Indexer et intégrer les images numérisées dans le logiciel métier.
- Corriger les notices du logiciel métier et les inventaires pour préparer la mise en ligne des données.

MOYENS & DÉLAIS

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

DÈS 2027

- **2027** : état des lieux, identification des séries prioritaires selon des critères définis, analyse des besoins des usagers et services, définition des formats et métadonnées, rédaction du cahier des charges, estimation budgétaire
- **2028** : consultation et choix du prestataire, numérisation, contrôle qualité, intégration dans le logiciel métier

ACTION 11 - AMÉLIORER LES CONDITIONS DE CONSERVATION DES FONDS D'ARCHIVES

AXES CONCERNÉS :

(3.2) Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines et patrimoines anciens comme récents

CONTEXTE

Le service Archives et Patrimoine dispose de 2 magasins de conservation, dans des bâtiments non prévus à cet effet. Ces magasins sont parfois sujets à des variations de température. Un nombre important de documents d'archives n'est pas conditionné de manière optimale, entraînant un risque évident en matière sanitaire (développement de moisissures, accumulation de poussière) et matérielle (mauvaise manipulation). Le projet de rénovation du Centre culturel Athéna (phase 1 : 2026-2027 ; phase 2 optionnelle 2029-2032) nécessite d'envisager toutes ces questions avant des travaux d'ampleur.

MESURES CONCRÈTES

- Sensibiliser les donateurs d'archives privés et les services municipaux pour les modalités de versement et de dons.
- Réfléchir et doter le service d'un ensemble d'outils et d'équipements nécessaires en cas de sinistres.
- Participer aux réflexions sur les rénovations du Centre culturel Athéna.
- Conditionner et reconditionner les documents d'archives le nécessitant.
- Évaluer les besoins en numérisation pour les documents les plus fragiles.

MOYENS & DÉLAIS

- Espace de stockage pour le rangement des boîtes et du matériel.
- Budget pour l'acquisition d'équipements de sauvegarde des collections, réfléchir à sa mutualisation (AQTA, autres équipements culturels).
- Formations des agents aux bonnes pratiques.

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

2025

SUIVI TOUT AU LONG DU PSCE

- **2025** : diagnostic des collections et fonds à risque, engagement de procédures de dépoussiérage pour la collection de la Chartreuse, changement de rayonnages vétustes, estimations budgétaires, sensibilisation des producteurs privés
- **2026** : formation des archivistes, sensibilisation des services producteurs, acquisition de matériel et mobilier, réorganisation des espaces pour améliorer les circuits des documents et publics, suivi des indicateurs climatiques

Axe 3 - Valoriser et partager les patrimoines auprès de toutes et tous

Action 12 - Concevoir une exposition triennale à la Chapelle du Saint-Esprit

AXES CONCERNÉS :

- (2.1.) Reconnaître l'égalité de dignité des habitant.e.s dans la variété de leurs goûts et pratiques culturelles ;
- (3.2) Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines et matrimoines anciens comme récents ;
- (3.3) S'inscrire de façon volontariste dans une politique culturelle intercommunale, dès lors que les objectifs, valeurs et moyens de la ville et de l'intercommunalité s'accordent.

CONTEXTE

Proposer une exposition tous les 3 ans présente de nombreux avantages pour le service, dont les moyens sont limités. La programmation doit suffisamment être définie à l'avance pour permettre aux agents de procéder à la sélection des objets et documents d'archives, négocier des emprunts, de rédiger des textes et d'effectuer un marché de scénographie. Les expositions permettent d'illustrer le patrimoine de la ville d'Auray et de mettre en valeur les ressources historiques.

MESURES CONCRÈTES

- Définir la thématique en échangeant avec l'équipe, la direction et partenaires.
- Rechercher et identifier les ressources susceptibles d'être mobilisées et de nourrir le contenu scientifique.
- Sélectionner les éléments les plus pertinents selon des critères définis.
- Réfléchir et élaborer des propositions de scénographie en fonction de thématiques et du bâtiment.
- Définir les besoins humains, matériels, financiers et les défendre.
- Ouvrir à la participation des habitants sur des aspects particuliers.
- Superviser l'installation de l'exposition dans le respect des normes et contraintes.

MOYENS & DÉLAIS

- Moyens financiers supplémentaires (15 000€ à 20 000€) pour les besoins en scénographie, matériels d'exposition, communication, restauration.
- Libérer du temps de travail pour les agents concernés par la création de l'exposition.

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

PRÉPARATION 2025-2026,
2027

- **2025** : benchmark, réflexion sur des thématiques, propositions aux élus, estimations budgétaires, recherches documentaires
- **2026** : présentation de la thématique, scénographie, logistique, estimations budgétaires, relations partenariales, communication, dossiers pédagogiques
- **2027** : scénographie, communication, installation, présentation

Action 13 - Consolider et diversifier les actions de médiation tout public

AXES CONCERNÉS :

(1.1) Proposer et accompagner une offre culturelle et artistique ouverte et diversifiée

(2.5) Prendre en compte les pratiques culturelles et les attentes des habitant.e.s en lien avec les moyens humains et financiers de la ville.

CONTEXTE

Le service Archives et Patrimoine propose depuis 2021 des visites guidées estivales dont le modèle est à repenser afin d'intéresser un public local et moins touristique. Les Journées européennes du Patrimoine représentent un événement majeur pour le service, qui élabore un programme d'ouverture des monuments, en lien avec des associations et partenaires dont la sollicitation diminue au fil des ans. Par le passé, des documents d'archives étaient présentés sur le Facebook de la Ville et du service et concentraient des critiques positives. Ces propositions participent à la visibilité du service et au partage des connaissances tel que souhaité dans ce projet de service.

MESURES CONCRÈTES

- Orienter nos actions en faveur des habitant.es pour leur permettre de s'imprégner et (re)découvrir le patrimoine culturel de leur ville.
- Agir en complémentarité avec les autres acteurs culturels et touristiques du territoire.
- Proposer des visites guidées
- Inclure une diversité de sites et de thématiques dans les propositions.
- Développer un calendrier de publication et mettre en place des présentations de documents d'archives tout au long de l'année.
- Utiliser les réseaux sociaux et outils de communication pour relayer les actions.

MOYENS & DÉLAIS

- Associer les agents au calendrier et anticiper les mises en ligne via l'élaboration d'un calendrier pour les documents d'archives à présenter
- Mettre à jour le site internet et les rubriques consacrées au service.
- Créer et installer une vitrine dans le hall du Centre culturel Athéna pour y proposer des documents d'archives (originaux, fac-similés) tout au long de l'année.

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

2025

RENOUVELLEMENT TOUT AU LONG DU PSCE

- **2025** : réflexion et définition de thématiques d'articles, réflexion sur la création d'un meuble d'exposition au Centre culturel Athéna, estimations budgétaires, réflexion sur la présentation de « document du mois ».
- **2026** : réalisation du meuble d'exposition, publication des articles et exposition temporaire de documents

Action 14 - Développer les services en ligne

AXES CONCERNÉS :

- (1.1) Proposer et accompagner une offre culturelle et artistique ouverte et diversifiée
(2.5.) Prendre en compte les pratiques culturelles et les attentes des habitant.e.s en lien avec les moyens humains et financiers de la ville.

CONTEXTE

Le service ne dispose pas de site internet dédié, ce qui limite la visibilité de ses fonds et l'accessibilité de ses ressources pour les usagers. Dans un contexte où les attentes du public évoluent vers une plus grande disponibilité des services en ligne, le développement d'une offre numérique constitue un enjeu majeur. Le développement des services en ligne vise ainsi plusieurs objectifs : faciliter l'accès aux instruments de recherche, proposer des expositions virtuelles, permettre la consultation de documents numérisés, et offrir des outils pédagogiques à distance.

MESURES CONCRÈTES

- Montée de version du logiciel Avenio.
- Mise à jour des instruments de recherche selon les normes ISAD(G) et XML-EAD.
- Reprendre l'indexation et harmoniser les mots-clés, les autorités et les métadonnées.
- Prioriser les séries et les documents les plus demandés pour des numérisations.

MOYENS & DÉLAIS

- Montée de version du logiciel Avenio vers la version 12.
- Moyens financiers supplémentaires si commande auprès d'un graphiste.
- Formations des archivistes sur la conception et la gestion d'un site internet

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

PRÉPARATION 2025-2027,
2028

- **2025** : audit des fonds, reprise des données et révision des instruments
- **2026** : état des lieux des instruments de recherche, identification des séries et fonds à mettre en ligne, analyse des besoins des publics, reprise de l'indexation et correction des notices, montée de version
- **2027** : test de compatibilité, coordination avec le prestataire ou l'éditeur, définition de l'arborescence du site, choix graphique et ergonomique, intégration des instruments de recherche

- **2028** : mise en ligne officielle, communication auprès des publics, présentation et formations, suivi des statistiques, maintenance, ajouts

Action 15 - Construire des parcours EAC en lien avec le catalogue des offres culturelles et pédagogiques

AXES CONCERNÉS :

- (2.3.) Soutenir les associations culturelles dans la mise en oeuvre de leurs actions ;
- (2.5.) Prendre en compte les pratiques culturelles et les attentes des habitant.e.s en lien avec les moyens humains et financiers de la ville ;
- (3.2) Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines et patrimoines anciens comme récents.

CONTEXTE

Le projet consiste à concevoir et à mettre en œuvre des parcours relevant de l'éducation artistique et culturelle (EAC) sur des thématiques permettant de mettre le patrimoine historique à la disposition de tous les scolaires de la ville d'Auray et de leurs enseignants. Ainsi, l'opportunité est donnée aux élèves de découvrir le patrimoine local sous toutes ses formes (écrit, mobilier, immobilier, immatériel) et de développer un esprit d'analyse pour approcher l'histoire et le patrimoine d'un point de vue local.

MESURES CONCRÈTES

- Repérer les complémentarités entre les ressources des archives et les parcours EAC existants (histoire, histoire des arts, mémoire, citoyenneté) ou projetés.
- Participer aux réflexions et à la construction d'un catalogue commun – a minima - entre les services culturels.
- Renouveler les formats des ateliers pédagogiques en lien avec les programmes scolaires, l'EAC et les opportunités locales ou nationales.
- Développer des outils pédagogiques (fiches pédagogiques, documents numérisés, kits d'activité).
- Nouer des contacts avec des artistes

MOYENS& DÉLAIS

- Temps consacré à la préparation et aux actions de médiation.
- Moyens financiers pour rémunération des artistes et professionnels ou supports pédagogiques.

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

2025,
PUIS RENOUVELLEMENT PAR ANNÉES ET EN
FONCTION DES PROJETS

- **2024** : préparation du catalogue, définition des thématiques, recherches en archives, réunions ;
- **> 2025** : création artistique, temps de restitution, bilan, projections années suivantes.

Action 16 - Développer les dons d'archives et les collectes de témoignages

AXES CONCERNÉS :

- (2.2.) Proposer des actions où les habitant.e.s peuvent intervenir, où leur compétence est nécessaire, où ils et elles pourront s'enrichir, gagner en dignité et en pouvoir d'agir
- (3.2) Respecter et soigner les savoir-faire du territoire, son histoire culturelle, ses qualités paysagères, ses patrimoines et patrimoines anciens comme récents

CONTEXTE

Chargé de la conservation des archives municipales et privées, souvent constituées de sources écrites, le service souhaite recueillir des témoignages oraux. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de donner la parole aux habitants – témoins de l'histoire de la ville et de réunir un ensemble de documents liés à notre mémoire et à notre patrimoine.

MESURES CONCRÈTES

- Établir et approuver les conventions de collecte d'archives orales.
- Définir des axes de recherches et thématiques prioritaires.
- Organiser des sessions de collecte dans la programmation du service ou lors d'événements culturels (expositions).
- Communiquer sur les sessions de collecte dans les supports de médiation.
- Aller à la rencontre des habitants et leur donner la possibilité d'exprimer leurs souvenirs et témoignages sur Auray.
- Réaliser des inventaires de ces témoignages et les mettre à disposition (physique et numérique).
- Monter en compétence sur les caractéristiques de collecte des archives orales.

MOYENS & DÉLAIS

- Acquisition de matériel d'enregistrement.
- Temps dédié à la retranscription et à la création d'instruments de recherche

PRIORITÉ



DÉLAIS DE RÉALISATION

2024

PUIS TOUT AU LONG DU PSCE

- **2024 :** création et validation des conventions, collecte pour l'exposition sur le sport
- **> 2025 :** programmation des thématiques en fonction de l'exposition triennale, communication et mise en place des collectes. ●●



ARCHIVES & PATRIMOINE



Place du Gohlérez
56 400 AURAY
02 97 24 18 32
www.auray.fr



Document rédigé et mis en forme en 2025